Ratio Formationis Salvatorianae

APPELÉS À ÊTRE APÔTRES DU DIVIN SAUVEUR

Société du Divin Sauveur

Ratio Formationis Salvatorianae

APPELÉS À ÊTRE APÔTRES DU DIVIN SAUVEUR

Rome - 2021

Photo de couverture:
Lavande dei piedi **, Marko Ivan Rupnik**
Chiesa dei Frati Minori di San Pietro e Paolo - Mostar, Bosnie-Erzegovine, 2019

TABLE DES MATIÈRES

Decret de Promulgation 7

Abréviations 9

Présentation 11

Introduction 15

Nature e objectif 15

Destinataires 16

Structure 16

Chapitre I 19

Elements de base de la formation salvatorienne

Appelés à être disciples du sauveur 21

Identité apostolique 21

Attitudes fondamentales de *docibilitas* 22

Formation comme voyage de toute la vie 23

Attention aux contextes 24

Accompagnement 24

Charisme de famille 25

Chapitre II 27

Formation selon les enseignements du p. Francois jordan

Humilité comme fondement 29

Etre hommes de prière 30

Zèle apostolique 30

Vision universelle 31

Sentire cum Ecclesia 32

CHAPITRE III 35

FORMATION SALVATORIENNE DANS UNE PERSPECTIVE INTEGRALE

La dimension charismatique 37
La dimension humaine 38
Dimension spirituelle 39
Dimension communautaire 40
Dimension intellectuelle 41
Dimension apostolique-missionnaire 42

CHAPITRE IV 43

FORMATION SALVATORIENNE : LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT

A - FORMATION CONTINUE 48

Description 48
Objectifs 50
Moyens de formation 51
Les indications pédagogiques 53

B - PROMOTION DES VOCATIONS 53

Description 53
Objectifs 55
Moyens de formation 55
Les indications pédagogiques 56
Critères de discernement 58

C - FORMATION INITIALE 60

La candidature 60

Description 60
Objectifs 61
Moyens de formation 61
Les indications pédagogiques 62
Critères de discernement 63

Le noviciat **64**
Description. 64
Objectifs 65
Moyens de formation 66
Les indications pédagogiques. 67
Critères de discernement 68

Profession temporaire **69**
Description. 69
Objectifs 70
Moyens de formation. 71
Les indications pédagogiques. 71
Critères de discernement. 72

D - Formation salvatorienne spécifique **74**

Expérience missionnaire apostolique **74**
Description 74
Objectifs 77
Moyens de formation 75
Les indications pédagogiques. 76
Critères de discernement. 77

Formation pour les ministères et les saints ordres **78**
Description 78
Objectifs 79
Moyens de formation 80
Les indications pédagogiquese. 80
Critères de discernement 81

Conclusion **85**

Bibliographie **87**

ANNEXE I 91

BIBLIOGRAPHIE SALVATORIENNE DE BASE

ANNEXE II 95

2.1 - La liste des documents pour une application
2.2 - Histoire personnelle générale
2.3 - Déclaration personnelle du candidat
2.4 - Requête personnelle pour l'entrée au noviciat
2.5 - Pétition personnelle pour la première profession
2.6 - Modèle de rapport du maître des novices pour la première profession
2.7 - Cession de l'administration et disposition de l'usufruit
2.8 - Notification de Première Profession
2.9 - Pétition de renouvellement de vœux ou de profession perpétuelle
2.10 - Modèle de Rapport pour le Renouvellement des vœux
2.11 - Modèle de Rapport pour la Profession Perpétuelle
2.12 - Dernier testament (en léguant tout à la Société)
2.13 -Dernier testament (résidus allant à la Société)
2.14 - Dernière volonté et testament (résidus allant à la Société et à d'autres entités)
2.15 - Notification de Renouvellement de Profession Temporaire
2.16 - Notification de vœux perpétuels
2.17 - Pétition pour l'Institution des Ministères
2.18 - Notification de réception des Ministères
2.19 - Modèle de Rapports pour les Saints Ordres
2.20 - Déclaration personnelle manuscrite avant le diaconat
2.21 - Profession de foi et serment de fidélité
2.22 - Lettre Dimissoriale pour le Diaconat I
2.23 - Lettre Dimissoriale pour le Diaconat II
2.24 - Notification de l'ordination diaconale
2.25 - Déclaration personnelle manuscrite avant le presbytérat
2.26 - Lettre dimissoriale pour le presbytérat I
2.27 - Lettre dimissoriale pour le presbytérat I
2.28 - Notification d'ordination sacerdotale

SOCIETAS DIVINI SALVATORIS
CURIA GENERALIZIA DEI SALVATORIANI

Via della Conciliazione, 51
00193 ROMA (Italia)

Protocole AVB 21 - 032

DECRET DE PROMULGATION

Conformément aux orientations de nos Constitutions et des documents de l'Église, ayant le vote délibératif du Conseil général dans la réunion tenue le 18 mars 2021, conformément aux termes de nos Constitutions (732 & 1), avec le présent mandat

J'approuve et promulgue le

RATIO FORMATIONIS SALVATORIANAE:
Appelés à être apôtres du divin Sauveur

et j'établis qu'elle est valable pour toute la Société.

J'établis également que toutes nos unités mettent à jour leur propre programme de formation conformément à la nouvelle édition de la Ratio Institutionis Generalis SDS, avec les adaptations appropriées aux diverses situations et exigences, afin d'assurer une formation initiale et continue adéquate.

Donné à Rome, à la Maison-Mère de la Société, le 19 mars 2021, en la solennité de Saint Joseph, Patron de la Société.

P. Milton Zonta SDS
Supérieur Général

P. Agustín Van Baelen SDS
Secrétaire Général

ABRÉVIATIONS

SAA	*Acta Apostolicae Sedis.*
CI	*Pastoral Letter to the Catholics for Ireland.*
CNIUCA	Fraternal Life in Community *Congregavit nos in unum Christi amor.*
CO	*Constitutions of the Society of the Divine Saviour.*
DG	*Directoire général de la Société du Divin Sauveur.*
EG	Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium.*
VE	*Enchiridion vaticanum.*
FT	Lettre encyclique *Fratelli tutti.*
JT	*Talks of Father Francis Mary of the Cross Jordan.*
LG	Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium.*
MV	Bulle d'Indication du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde *Misericordiae Vultus.*
ORD	*Actes du XVIII Chapitre Général Cracovie, Ordonnance.*
OT	Décret sur la formation sacerdotale *Optatam Totius.*
PI	Directives sur la formation dans les Instituts Religieux *Potissimum Institutioni.*
QA	Exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia.*
RFIS	Le don de la vocation sacerdotale. *Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis.*
RIG	*Ratio Institutionis Generalis SDS.*
REC	*Actes du XIXème Chapitre Général Décisions, Recommandation.*
SAFC	*Starting Afresh from Christ : A Renewed Commitement to Consecrated Life in the Third Millennium.*
SC	Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium.*
JI	*Journal Intime.*
CV	Exhortation apostolique post-synodale *Vita Consecrata.*

PRÉSENTATION

Chers confrères,
Avec joie, nous vous présentons la nouvelle édition du *Programme général de formation*. C'est un texte directeur fondamental pour notre Société, à tel point que, depuis sa création, il y a toujours eu un effort dans notre Société pour réfléchir, organiser et mettre en œuvre un programme de formation adapté aux temps et aux lieux. Le premier Programme général de formation de notre Société a été publié en 1960, sous le titre : « *Ratio Studiorum Generalis Societatis Divini Salvatoris* ». Depuis lors, conformément aux orientations de l'Église et à la sagesse de l'expérience vécue dans chacune des unités, elle a cherché à identifier ces critères et contenus essentiels pour une solide formation dans la Société. Cependant, jamais plus qu'aujourd'hui nous n'avons ressenti autant de besoin d'une formation intégrale qui dure toute la vie et inclut toute la personne : cœur, esprit et volonté[1].

Avec la publication de l'Exhortation apostolique *Vita Consecrata* (1996), tous les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique ont été clairement invités à développer un programme de formation complet, actualisé et ancré dans le charisme et la spiritualité de l'Institut lui-même[2]. En 1999, la Société a répondu à cette recommandation de l'Église en préparant une nouvelle version de la *Ratio Institutionis Generalis Societatis Divini Salvatoris*, qui a été publiée « ad experimentum » pour une période de 6 ans. Par la suite, ce document a été révisé et promulgué officiellement en 2004. Le XVIIIe Chapitre général de 2012, a cependant décidé que l'Équipe internationale de formation, parmi les tâches, devrait engager un processus de révision de cette *Ratio Institutionis Generalis*[3]. Par la suite, le XIX Chapitre général de 2018 a ratifié ce processus d'étude déjà en cours pour qu'une version du Rapport de mise à jour soit préparée pour la Société[4].

---

1 Cf. CV, 65.

2 Cf. CV, 68.

3 Cf. ORD,10.

4 Cf. REC, 12.

Ainsi, cette publication est le résultat d'une longue et patiente période de réflexion, de rassemblement et d'approfondissement de l'expérience de nombreux Salvatoriens engagés dans le domaine de la formation. Pour arriver à cette nouvelle édition, nous avons eu les précieux conseils des Secrétaires Généraux pour la Formation (P. Heribert Kerschgens et P. Krzysztof Gasperowicz), qui à leur tour ont été chargés de systématiser cet important document. Je tiens à leur exprimer notre plus profonde gratitude, ainsi qu'à tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration de cette nouvelle publication, avec leurs suggestions, leurs expériences, ainsi que leur aide à la traduction de la Ratio. Par conséquent, ce document d'orientation devient maintenant un compagnon de route, nous aidant tous à être « formés », « transformés » et « transfigurés » tout au long de notre vie. En bref:

La nouvelle édition de la Ratio que nous vous présentons aujourd'hui porte le nom de « *Ratio Formationis Salvatorianae* - appelés à être Apôtres du Divin Sauveur ». Le changement de nom indique clairement que la formation proposée a plus à voir avec notre charisme qu›avec des exigences canoniques. Il s›agit donc de montrer quel est le principe fondateur et directeur de la vie et de la formation de chaque religieux salvatorien. En ce sens, ce document a un caractère profondément salvatorien, indiquant la méthodologie et le contenu qui constituent l'identité du charisme du P. François Jordan, notre modèle pour suivre Jésus-Christ sur les traces des Apôtres.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que cette voie de révision de la Ratio ne s'arrêtera pas avec la promulgation de ce document. Le contenu et les lignes directrices indiqués ici doivent maintenant être adaptés aux différents contextes où vivent et travaillent les unités de la Société. C'est une autre étape d'un voyage qui ne finit jamais. Pour cette raison, nous insistons qu'un processus de réflexion, d'échange et de participation des membres de l'Unité elle-même soit désormais mené. Que ce document maintenant promulgué soit toujours une source d'inspiration, un point de référence et un lien d'unité qui ajoute à la richesse de la diversité géographique et culturelle de notre Société.

En plus de tout ce qui précède, la publication de ce document de formation en la solennité de saint Joseph revêt une signification toute particulière pour notre Société. D'une part, nous nous trouvons dans l'«Année dédiée à saint Joseph», patron de l›Église universelle et de notre Société ; et en même temps, cette publication a lieu dans les derniers mois avant la béatification de notre vénérable Fondateur, le P. François Jordan, le 15 mai 2021. Que Dieu veuille à ce que ces deux événements apportent une inspiration et un enthousiasme nouveau pour accompagner, de la meilleure façon possible, tous ceux qui viennent dans notre Société avec le désir de vivre le charisme salvatorien ! Puisse cet instrument de formation aider les membres de la Société à poursuivre leur formation et à vivre une vocation apostolique typiquement salvatorienne, en communion avec la mission de l›Église dans le monde.

Rome, le 19 mars 2021
Année dédiée à saint Joseph, patron de la Société

P. Milton Zonta SDS
Supérieur Général

P Agustín Van Baelen SDS
Secrétaire Général

INTRODUCTION

Nature et objectif

1. Toute formation salvatorienne est basée sur une rencontre personnelle avec Jésus, notre Divin Sauveur. Le rencontrer, c'est entrer dans l'expérience profonde de connaître le seul vrai Dieu qui nous aime et nous sauve dans l'amour. Selon les évangiles, rencontrer Jésus signifie toujours être trouvé par lui. Ceci est illustré dans les paroles de l'Évangile de Jean : « *Vous ne m'avais pas choisi, mais je vous ai choisis. Et je vous ai établis pour que vous alliez porter du fruit, un fruit qui demeure...*» (Jean 15:16)[1]. Ainsi, Il aime, appelle et envoie chacun de nous pour être un témoin vivant de Lui et de son message de salut à tous, toujours et partout.

2. Par conséquent, la formation n'est pas seulement une phase ou une partie de la vocation salvatorienne. C'est plutôt une manière d'être qui englobe toute la vie, à la suite de Jésus à la manière des apôtres, découvrant en Lui le visage fait chair du Dieu trinitaire qui nous sauve. En d'autres termes, c'est un processus de configuration continue au Christ Sauveur (Christoformité). C'est l'idéal du chrétien, puisqu'il fait de nous un reflet de l'image incarnée de Dieu dans le monde d'aujourd'hui, à l'exemple de notre bien-aimé Fondateur, le Père François Jordan. « La société d'aujourd'hui attend de voir en elle le reflet concret de la façon d'agir de Jésus pour chaque personne sans distinction ou qualificatif »[2]. Ce processus permanent de croissance et de conversion implique l'intégralité de la vie d'une personne[3]. La vie d'une personne qui est appelée à développer sa propre dimension humaine, spirituelle, communautaire, intellectuelle, apostolique et salvatorienne, ayant fait l'expérience de trouver Dieu et de vivre radicalement l'Évangile dans l'esprit de prière et de dévotion, en communauté fraternelle et avec zèle apostolique.

---

1 Citations bibliques de la nouvelle version standard révisée, Nashville/Tennessee 1989.

2 SAFC, 2.

3 Cf. CV, 65 ; RIG, 4.

3. La *Ratio Formationis Salvatorianae* est destinée à donner l'unité, la cohésion et le sens du processus graduel du chemin de formation salvatorien. Elle se veut la base, le principe directeur et le but final de la vie consacrée et apostolique de chaque membre de la Société. Ce document s'appuie sur la vie spirituelle et apostolique du Père François Jordan et sur le charisme salvatorien qui s'en est développé, en s'appuyant sur des observations concrètes des expériences de formation dans les différents milieux de la Société du Divin Sauveur. En même temps, il vise à identifier et clarifier les clés essentielles du charisme salvatorien, afin qu'il s'incarne de manière toujours plus authentique au sein des différentes cultures et régions géographiques où les Salvatoriens sont présents.

Destinataires

4. La présente *Ratio Formationis Salvatorianae* s'adresse d'abord à tous les membres de la Société et à tous ceux qui sont appelés à vivre la vocation salvatorienne à la manière du Père François- Marie de la Croix Jordan. Ce document cherche à leur offrir inspiration, orientation, unité et un processus graduel de croissance, selon des critères communs et coordonnés. Ainsi, les membres de la Société du Divin Sauveur seront habilités à grandir dans leur engagement libre et créatif à vivre leur appel par le Divin Sauveur, alors qu'ils se rendent disponibles pour être des apôtres d'aujourd'hui. Ce document est confié à l'attention particulière des supérieurs et des formateurs, selon le degré de responsabilité qu'ils ont dans la Société du Divin Sauveur et dans les efforts de formation de nos jeunes membres.

Structure

5. Ce document est divisé en sept parties. Il contient une description de ce qui est essentiel à tous les Salvatoriens pour le processus continu de formation, du premier « oui » à la suite de Jésus-Christ (formation initiale) jusqu'au dernier jour de leur vie. La première et la deuxième partie comprennent les éléments introductifs de la *Ratio Formationis Salvatorianae*. La troisième partie (chapitre I) décrit les éléments de base de la Formation Salvatorienne. La quatrième partie (chapitre II) présente quelques sujets sur la formation, inspirés des enseignements du Père François Jordan. La cinquième partie (cha-

pitre III) indique les différentes dimensions qui se déroulent dans le processus de formation, dans la perspective de la formation intégrale. La sixième partie (chapitre IV) contient les différentes étapes progressives de l'itinéraire de formation salvatorienne[4]. La dernière partie exprime les paroles du Père François Jordan concernant une grande confiance en Dieu liée à une solide formation. Enfin, il y a deux annexes qui donnent un aperçu de tous les documents concernant la spiritualité et le charisme du Fondateur (annexe I) ainsi que les normes du droit canon, les modèles de divers formulaires (annexe II). Tous les documents concernant la spiritualité et le charisme du Fondateur, ainsi que les normes du droit canon, et les modèles de formulaires divers, se trouvent dans le manuel de la Société et sont disponibles sur le site Internet de la SDS.

4 Cf. CV, 68.

CHAPITRE I

ELEMENTS DE BASE DE LA FORMATION SALVATORIENNE

Tant que Dieu n'est pas partout glorifié,
vous ne pourrez pas vous permettre un moment de repos.

(François Jordan, SD, II/1)

Appelés à être disciples du sauveur

6. Jésus, notre Divin Sauveur, est l'icône biblique de la formation salvatorienne. Il est « le centre et la source de force de notre vie »[5]. Ainsi « toute notre vie est fondée sur l›union avec le Christ »[6] et « notre vie doit être une conversion continuelle au Christ »[7] parce que nous sommes appelés à le suivre d'une manière spécifique : comme personnes apostoliques dans l'esprit du Père François Jordan, reconnaissant en lui le visage du seul vrai Dieu qui nous sauve. Suivre le Divin Sauveur signifie devenir comme Lui, fils dans le Fils. C'est permettre au Père de former par l'action de l'Esprit, le cœur et l'esprit de son Fils en nous, afin que nous puissions vivre et sentir, penser et comprendre, évaluer et juger, décider et aimer et nous comporter comme Lui. Avec l'apôtre Paul nous pouvons dire : « Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2,20). Suivre Jésus en tant que religieux apostolique salvatorien signifie qu'à travers la dynamique de configuration au Christ (christoformité), nous devenons sa mémoire vivante, c'est-à-dire que nous prenons pour nôtres ses choix bien réels d'obéissance, de pauvreté et de vie de célibat. Nous le faisons par amour du Royaume, avec une humble confiance en Dieu, une vigilance et une persévérance. Ce n'est qu'ainsi que, comme Lui, nous deviendrons des révélations du seul vrai Dieu qui nous sauve.

Identité apostolique

7. Selon les Constitutions, « être apôtres » est un élément constitutif central de la vie et de l'identité salvatoriennes8. «Notre Fondateur nous a donné le commandement et la mission de ne pas nous reposer jusqu'à ce que tous connaissent, aiment et suivent Jésus comme leur Sauveur »9.C'est la relation personnelle avec le Divin Sauveur, modelée par les apôtres, qui permet à notre identité apostolique de perdurer. Ainsi, nous, Salvatoriens, répondons à son appel à annon-

5 CO, 501.

6 CO, 502.

7 CO, 508.

8 Cf. CO, 201.

9 CO, 103.

cer l'Évangile selon la manière d'être et à agir comme ses premiers apôtres dans leur dynamique de suivre Jésus. Dès le début, nous sommes invités à faire nôtre cette valeur fondamentale de l'identité salvatorienne dans la vie religieuse apostolique. Cette vie naît de l'appel des premiers disciples de Jésus, tel que décrit dans l'Évangile de Marc : « Puis il gravit la montagne et il appelle à lui ceux qu'il voulait : Ils vinrent à lui, et il en institua Douze pour être ses compagnons et pour les envoyer prêcher,» (Marc 3:13-14). Avec ces mots, l'évangéliste décrit trois éléments qui nous montrent le cœur de notre consécration apostolique, à savoir : a) la rencontre et l'appel de Jésus ; b) être rassemblés en communauté avec d'autres appelés par lui et c) être envoyés pour faire connaître son message de salut. Il est important de souligner que ces trois aspects ne peuvent pas être déconnectés mais sont profondément unis. C'est le noyau qui soutient l'identité apostolique salvatorienne. Il répond également à l'instruction de notre Fondateur d'imiter l'exemple des saints apôtres, afin de poursuivre le dessein de la Société de faire connaître au monde le seul vrai Dieu révélé dans le Sauveur qui l'a envoyé.

Attitudes fondamentales de *docibilitas*

8. La Formation Salvatorienne doit être plus qu'un itinéraire institutionnel qui pourrait devenir quelque chose de passif, une docilité aveugle et une acceptation soumise (*docilitas*). A travers son expérience de Formation Initiale, le Salvatorien développe une disponibilité intérieure qui lui permet d'apprendre à chaque étape de la vie, ainsi que sa propre contribution active et responsable à son processus de formation (*docibilitas*). D'une manière particulière, la Formation Initiale vise à former dans la personne cette attitude de *docibilitas*, la liberté intérieure qui permet à quelqu'un de rester constamment ouvert à un nouvel apprentissage de chaque événement et de chaque personne tout au long de sa vie (il y a une distinction fondamentale entre éducation et formation)[10]. Dans l'itinéraire vocationnel du Père François Jordan, les membres de la Société trouvent l'inspiration pour devenir des agents actifs dans ce processus et pour assumer la responsabilité de leur propre formation. Cela signifie que

10 Cf. RFIS, 45.

la Formation Salvatorienne se préoccupe aussi de l'engagement de l'individu envers lui-même. Ainsi, dans la Société du Divin Sauveur, la formation institutionnelle et systématique a toujours un rapport complémentaire et réciproque avec la participation active et responsable de la personne, à chaque étape de la vie. L'attitude fondamentale de la *docibilitas* conduit à vivre dans un état permanent de formation. Dans chaque situation, il y a une recherche constante de répondre à l'appel du Divin Sauveur à devenir disciple et apôtre.

Formation comme voyage de toute la vie

9. La vocation salvatorienne est avant tout un processus continu de croissance, entendue comme une réponse au Divin Sauveur qui nous appelle. Comme toutes les vocations, la nôtre repose sur la dynamique d'un processus de croissance constante, de discernement, d'ouverture à l'Esprit, de disponibilité et de prise de décision. De plus, la formation permanente comprend l'amélioration de la qualité de notre vie fraternelle et la participation active à la mission apostolique de l'Église, en répondant aux défis du monde d'aujourd'hui avec créativité et détermination. En ce sens, la formation salvatorienne est un aspect fondamental de notre engagement à suivre Jésus dans l'esprit du Père François Jordan. Cette conception de la formation, plutôt que de distinguer la formation initiale de la formation permanente, offre une nouvelle manière de comprendre la vie religieuse apostolique salvatorienne comme une participation à la Mission de Dieu qui à travers l'Esprit forme et façonne dans le salvatorien. l'image de Jésus-Christ[11]. La formation au service de l'identité salvatorienne signifie donc vivre dans une attitude de croissance et de maturation continuelles qui dure toute la vie[12]. Elle « représente donc une pensée théologique de la vie consacrée, qui est en elle-même une formation sans fin « en partageant l'œuvre du Père qui, par l'Esprit, façonne dans le cœur les attitudes intérieures du Fils »[13].

11 Cf. VC,66.

12 Cf. CO,613.

13 Cf. SAFC,15.

Attention aux contextes

10. La Société du Divin Sauveur se trouve dans les contextes humains, culturels, religieux et pastoraux les plus variés. L'expérience vocationnelle et formative est conditionnée par les contextes humains et historiques bien réels dont chacun fait partie, et dans lesquels il est appelé à évangéliser. Face à cette réalité, une expérience de formation adéquate qui prend en compte les divers contextes culturels et le développement de la personne et de sa formation est essentielle[14]. Ceux qui se joignent à la Société viennent avec des éducations, des compétences et des personnalités différentes, qui doivent être prises en compte dans les programmes de formation salvatorienne. Cependant, la formation salvatorienne implique de garder à l'esprit la réalité d'une même vocation vécue de différentes manières sur la scène mondiale. En d'autres termes, la vocation salvatorienne constitue un noyau d'identité qui, bien que toujours le même, est appelé à un renouvellement continu avec une fidélité créatrice et qui incarne constamment la personne de Jésus. Comme il l'était pour le Père François Jordan à ses débuts, il appartient aujourd'hui à chaque Unité, par sa forme de gouvernement, d'établir la manière de réaliser la formation comme l'exige le contexte culturel lui-même, conformément avec les directives de l'Église et de la Société.

Accompagnement

11. L'accompagnement est un outil nécessaire et fondamental dans le processus de formation salvatorienne. L'accompagnement doit être une réalité dès le début de la formation et tout au long de la vie. L'accompagnement doit être compris comme un processus d'aide spirituelle holistique dans lequel la personne est encouragée à grandir et à mûrir dans la consonance personnelle, la responsabilité et la liberté de découvrir la volonté de Dieu, axée sur la réalisation de l'engagement apostolique de notre Société[15]. En formation initiale, l'accompagnement fonctionne mieux lorsqu'il est abordé de manière formelle (avec au moins une rencontre mensuelle). Dans ce cas, l'accompagnement devient une relation d'aide indispensable, offerte à la fois comme accompagnement personnel et collectif, comme on le retrouve dans l'histoire de Jésus et

14 Cf. QA, 67-69.

15 Cf. FRANCOIS, *La force de la vocation : la vie consacrée aujourd'hui*, 64-66.

des disciples d'Emmaüs (voir : Jean 20, 19-29) ; elle est basée sur les besoins concrets et la réalité de la communauté. L'accompagnement spirituel (appelé aussi « direction spirituelle ») est aussi un élément essentiel dans la vie de chaque Salvatorien, car il discerne continuellement la volonté du Père pour sa vie[16]. Cela implique que l'on reconnaisse l'action de l'Esprit Saint à la fois sur un chemin d'acceptation sereine et libératrice de soi, ainsi que de maturité humaine, spirituelle et charismatique. Parce que l'accompagnement approprié est un défi permanent, c'est aussi une priorité dans la Société du Divin Sauveur de former des accompagnateurs spirituels salvatoriens pour ce ministère.

Charisme de famille

12. Les dimensions de coopération et de complémentarité entre différents dons, cultures et modes de vie, tous unis par le même charisme fondateur, est une caractéristique fondamentale de l'identité salvatorienne. Dès les premières étapes de la formation, nous apprenons que le charisme reçu du Fondateur exprime le mieux toute sa richesse dans la diversité et l'unité des dons, des lieux et des formes de services. Dès sa fondation, la mission apostolique salvatorienne n'était pas centrée sur les initiatives individuelles, mais était plutôt une communion de personnes (religieux et laïcs) qui se sentaient appelées à vivre le charisme du Père François Jordan. Ainsi, chaque Salvatorien est appelé à vivre sa vocation dans le cadre d'une mission partagée, en s'appuyant sur le projet originel de notre Fondateur. Les Salvatoriens vivent dans des communautés interculturelles et dans une famille charismatique. Ce n'est pas simplement une option apostolique stratégique, mais une modalité qui affecte tous les aspects de notre vie et elle doit être privilégiée dans les différents contextes de la mission apostolique de la Société. De plus, conformément à l'ecclésiologie de communion, il nous est demandé non seulement de puiser de la force dans les autres, dans différentes cultures et dans les autres formes de vie, mais aussi pour exprimer la particularité de notre propre charisme en tant que corps apostolique au service de la mission de l'Église à travers le monde. Cette dynamique a aussi été appelée « la culture de la rencontre »[17]

16 Cf. PI, 63.

17 Cf. FT, 215.

CHAPITRE II

FORMATION SELON LES ENSEIGNEMENTS DU P. FRANCOIS JORDAN

Vous êtes établis sur la fondation des apôtres et des prophètes avec Jésus-Christ comme pierre angulaire. Prenez garde que cet esprit apostolique ne faiblisse jamais.

(François Jordan, JT, 1894/12/08)

13. La vie spirituelle du Père François Jordan était grandement façonnée par l'action du Saint-Esprit ; en grande partie par les Écritures Saintes et il a été inspiré par la vie et les enseignements de plusieurs saints et écrivains spirituels[18]. La spiritualité du Père François Jordan reflète aussi les expériences intérieures de son propre chemin de vie comme homme de foi, comme religieux, comme prêtre, et certainement dans son rôle de Fondateur. Plusieurs Salvatoriens témoignent des dons du Père François Jordan comme guide spirituel. La porte de son bureau était toujours ouverte, lui permettant de guider et d'encourager les membres de la Société ; consacrant autant de temps qu'il le fallait à chacun : « Jour après jour, il recevait de nombreuses visites de ses confrères qui lui présentaient leurs difficultés et attendaient des conseils et de l'aide »[19].

Humilité comme fondement

14. Humilité, pour le Père François Jordan, c'était une attitude de totale dépendance et de discernement de la volonté de Dieu. Il a vu que toute notre existence est un don de Dieu et sa propre union personnelle avec Dieu a parlé à travers toute sa personnalité. Le Fondateur a essayé de tout voir à travers les yeux de Dieu et son seul but était de plaire à Dieu. Il a appris à accepter ses propres défauts et limites mais a toujours été confiant d'être aimé du Seigneur, malgré - et même à cause - de ses faiblesses. Le Père François Jordan a recommandé à ses disciples d'adopter la même attitude de simplicité et de confiance. Il répétait toujours : « On ne peut rien sans humilité. Par conséquent, si nous voulons vraiment accomplir de grandes choses pour notre propre salut et pour celui du prochain, nous devons profondément nous enraciner dans l"humilité »[20]. La croissance dans l'humilité constitue donc un processus constant d'acceptation et de maturation, face au modèle divin, en respectant L'exhortation de notre Fondateur : « Revêtez-vous du Christ » (Ga 3,27). En fin de compte, cela

18 Cf. M. ZONTA, *Retrouver la source vivifiante. Vivre le charisme salvatorien avec passion et authenticité*, 11-12.

19 ROGATOIRE ENQUETE DIOCESAINE A PASSAU, T*émoignage du Rév. Joannes Pfeiffer lors du procès de béatification du P. Jordan, Summarium*, § 1137, 238.

20 JT, (1897/02/05), 110.

signifie qu'en tant que Salvatoriens, dans notre cheminement vers la Christoformité, nous apprenons à réfléchir sur les dons que nous avons reçus de Dieu, ainsi que sur la façon de surmonter nos propres imperfections et limites, en restant ouverts à l'action inspiratrice du Saint-Esprit[21].

Etre hommes de prière

15. Père François Jordan était un homme de prière. En effet, il priait continuellement. Il avait écrit sur la porte de sa chambre : « La prière est la plus grande force du monde »[22]. Sa vie n'est pas seulement enracinée dans la lecture orante de la Bible, dans l'Eucharistie quotidienne, la Liturgie des Heures, l'adoration du Saint-Sacrement et le sacrement de la Réconciliation, mais aussi dans l'amour de la croix et de Marie, Mère du Sauveur, nourrie par la pratique du chapelet. Il a recommandé ces éléments à d'autres, pour la croissance de leur vie spirituelle. La vie de prière était devenue pour lui une seconde nature, fruit d'un état permanent de prière. « Si vous désirez vraiment la mission et ainsi devenir apôtres, si vous voulez accomplir de grandes choses, alors devenez des hommes de prière »[23], a-t-il dit, car rien de ce qui est fait n'a de sens s'il n'a pas son origine dans la prière intime avec le Seigneur et en union avec la prière de la communauté, qui embrasse l'apostolicité de la prière et le modèle de la prière apostolique. Par conséquent, l'esprit de prière et la promotion de la prière ont été, dès le début, un élément essentiel de notre manière d'être et de vivre le charisme salvatorien. Comme le Fondateur le recommandait aux jeunes religieux : « (…) ayez confiance en Dieu et dans la prière ![24]

Zèle apostolique

16. Le zèle apostolique fut le moteur de la vie de François Jordan depuis le début et était le trait le plus charismatique de sa personnalité. Parmi ses notes, nous trouvons cette prière : « Oh Seigneur, je

21 Cf. JT, (1896/09/25), 70-73.

22 SD, II/103.

23 JT, (1900/01/05), 365.

24 SD, II/66.

voudrais pouvoir toujours brûler ardemment par amour pour Toi et enflammer tout le monde. Puis-je être un feu ardent, ô Dieu, et une torche enflammée»[25]. Il voulait que ses disciples soient consumés par le même feu, né de l'amour inconditionnel vécu par ceux qui ont connu le seul vrai Dieu qui est Amour, et qu'ils partagent ce zèle apostolique avec tous. Il désirait que tous les membres de la Société partagent sa préoccupation du salut de tous. Pour cette raison, l'envoi de nouveaux missionnaires a toujours été un moment fort de sa vie, une source de vraie joie pour lui. De sa vision apostolique, aucun peuple, aucune nation ou méthode d'évangélisation ne devait être exclu. Ainsi, ce sens de la mission apostolique doit prendre forme progressivement tout au long de la vie de chaque Salvatorien. Dans toutes les étapes de la formation, le plus important est de forger en chaque Salvatorien la personnalité et le cœur d'un apôtre enflammé, totalement conscient du sens de sa mission, et avec la capacité de discerner en chaque temps et lieu les moyens les plus appropriés pour faire connaître Dieu et faire des disciples. Dans l'esprit du Fondateur, nous avons été appelés à être des apôtres, pas simplement à exercer des activités apostoliques. « Dès ses débuts, l'apostolat salvatorien a trouvé une source d'inspiration dans l'exemple itinérant de disciples de Jésus »[26]. Donc, chaque Salvatorien devra cultiver un grand zèle apostolique, apprendre à fuir la tentation de rechercher la sécurité, en tenant compte du mandat du Fondateur d'aller toujours de l'avant, en embrassant les risques et les épreuves. « Par leur exemple, au moyen de la parole et des écrits, et par toutes les voies et tous les moyens que l'amour du Christ peut inspirer, les membres devraient chercher avec sagesse et zèle dans le Seigneur de faire connaître à tous et de glorifier partout Dieu le Père et son Fils, Jésus-Christ et le Saint-Esprit, afin d'amener les hommes au salut »[27].

Vision universelle

17. L'une des dimensions du charisme salvatorien est l'universalité et cette vision apostolique inclusive est un élément essentiel de l'effica-

25 SD, III/20.

26 M. ZONTA SDS, *Prêts à rallumer ensemble le chemin de notre mission*, 45.

27 Cf. CO, Règles 1886.

cité du charisme du Père François Jordan. « La Société est destinée à tous les pays », a dit le Fondateur, « et c'est aussi l'esprit de la Société, que les gens de chaque nation soient admis »[28]. De plus, les Salvatoriens doivent suivre la recommandation du Fondateur sur la manière dont notre mission doit être accomplie, « par notre exemple, par la parole et l'écrit, et par toutes les voies et tous les moyens qu'inspire l'amour du Christ »[29], dans le choix de leurs apostolats et lieux de ministère ; vivre notre vocation salvatorienne dans un esprit de discernement apostolique continu[30]. Dans la formation salvatorienne, par conséquent, la dimension de l'universalité doit être soulignée, particulièrement en ces temps où l'Église est appelée à quitter la sécurité et la certitude et à aller aux périphéries existentielles[31]. Et ici, nous pensons non seulement à la géographie et à la distance, mais aussi aux périphéries de la vie et à ceux qui sont marginalisés. Pour y contribuer, la formation doit, dès ses premières étapes, aider les membres à dépasser toutes les formes d'égocentrisme et d'égoïsme, afin qu'ils puissent vivre librement la mission apostolique dans une atmosphère de discernement d'interculturalité et de dialogue, - respect de la diversité et de la collaboration à tous les niveaux[32].

Sentire cum ecclesia

18. Pour Père François Jordan, la fidélité à l'Église était d'une grande importance. Après une prière et une réflexion intenses, le Fondateur a établi sa société apostolique à Rome, le centre de l'Église catholique. Pendant de nombreuses années, il a vécu des expériences douloureuses pour le bien de sa fondation, embrassant la spiritualité de la croix. Néanmoins, il resta ferme dans sa fidélité à l'Église. Il apprit à distinguer les charges ecclésiastiques, l'enseignement et le ministère pastoral de l'Église. Il a lancé un appel à ses disciples : « Demeurez des fils sincères et loyaux de notre mère, la sainte Église Romaine.

---

28 JT, (1899/02/17), 278.

29 CO, *Règles* 1886.

30 Cf. A. BOESING SDS, « *Notre mission salvatorienne* », 21

31 Cf. EG,20.

32 Cf. FT, 97-100 ; CL THRESHER, « Matthieu 28 :16-20; Implications pour les Salvatoriens d'aujourd'hui », 11-19.

Enseignez ce qu'elle enseigne ; croyez ce qu'elle croit; condamnez ce qu'elle condamne »[33]. Dans l'esprit de Père François Jordan, notre formation engage la vie de l'Église, non pas comme étrangère à la vie et à la mission salvatoriennes, mais d'une manière qui renforce notre sentiment d'appartenance à cette communion qu'est l'Église, icône de la Trinité, sacrement du salut[34]. De ce point de vue, en parlant de l'Église, nous reconnaissons qu'il ne s'agit pas seulement de la hiérarchie, mais que nous devons aussi développer un amour pour l'Église avec tous ses membres, afin que chaque Salvatorien ressente de l'amour pour l'Église (« Sentire cum Ecclesia »), en communion avec tous ses aspects, comme le fondateur lui-même en a témoigné : « J'accepte ce que la sainte Église accepte et je rejette ce que la sainte Église rejette »[35]. Ainsi, le fondement de la Société est d'être un corps apostolique au service de la mission universelle de l'Église, embrassant l'ecclésiologie de communion ministérielle. Par conséquent, la formation salvatorienne encourage chaque membre de la Société à développer continuellement son amour personnel pour l'Église et à vivre sa vie selon les enseignements de l'Église et dans l'Église, d'où, à discerner clairement le modèle ecclésiologique qui est en accord avec sa manière de vivre la mission apostolique salvatorienne et sa perspective d'apprendre à unir toutes les forces vives pour faire connaître et aimer Dieu.

33 FRANCOIS MARIE DE LA CROIX JORDAN, Dernière Volonté et Testament, 371.

34 Cf. LG, 19 ; SC, 5.

35 SD, I/1.

CHAPITRE III

FORMATION SALVATORIENNE DANS UNE PERSPECTIVE INTEGRALE

Comme le ministère et la prière ne faisaient qu'un en Jésus, nous recherchons donc une plus grande intégration du ministère et de la prière dans nos vies.

(CO, 501)

19. L'intégration est l'un des concepts clés de la formation dans la Société du Divin Sauveur. La formation doit embrasser la totalité de la vie des membres de la Société. Le document *Vita Consecrata* indique cinq dimensions qui doivent, simultanément, être interconnectées, nourries et renforcées dans la vie des disciples de Jésus. Ce sont 1) La dimension charismatique ; 2) La dimension humaine ; 3) La dimension spirituelle ; 4) La dimension communautaire ; et 5) La dimension intellectuelle[36]. Chacune des dimensions formatrices est orientée vers la conformité au Christ, Verbe de Dieu incarné, afin que, comme saint Paul, chacun puisse arriver à pouvoir montrer que c'est le Christ qui vit en lui (Cf. Gal 2 :20). En vivant en Lui et en Le laissant vivre en nous, guidés par l'Esprit et obéissant à la volonté du Père, nous marchons vers l'état de personne humaine mûre à la mesure de la stature parfaite du Christ (Cf. Ep 4 :13). Des hommes en Christ, partageant ses mêmes sentiments (Cf. Ph 2, 5) deviennent ses vrais apôtres, qui utiliseront tous les moyens et toutes les voies pour collaborer entre eux, afin qu'Il soit tout en tous (Cf. Col 3, 11), et afin que le seul et vrai Dieu soit connu, aimé, et que tous les hommes soient sauvés. Chacune des dimensions de la formation vise à transformer ou à assimiler le cœur à l'image du Sauveur. Cette intégration exige que chacune de ces dimensions, avec leur force charismatique respective, soit présente, dans une progression pas à pas, à travers les différentes étapes du processus de formation. Nous proposons donc un itinéraire de formation organisé non pas par sections indépendantes et avec des moments rigidement séparés les uns des autres, mais comme un chemin capable de mettre en harmonie chaque aspect de la personne dans une perspective unie et intégrale qui s'étend à tout le parcours de vie. Ceci dit, la formation à la vie religieuse apostolique salvatorienne doit être une priorité, évitant le danger que la formation intellectuelle des ministres ordonnés puisse altérer la nature charismatique de notre forme de vie religieuse.

La dimension charismatique

20. Le charisme salvatorien a ses racines dans l'expérience de l'Esprit Saint, telle que vécue par Jordan. Pleinement immergé dans les pro-

36 Cf. CV, 65.

blèmes de son temps et inspiré par les paroles de Jésus dans l'évangile de Jean - « Ceci est la vie éternelle, qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé » (Jean 17 : 3) - notre Fondateur nous a laissé, en héritage, le charisme de faire connaître le seul vrai Dieu révélé en Jésus-Christ, par toutes les voies et moyens que l'amour de Dieu nous inspire. Par conséquent, « sa principale préoccupation était que tous connaissent en Jésus-Christ l'amour de Dieu et soient ainsi sauvés, non seulement par des moyens cognitifs d'information, mais plutôt d'une manière holistique, personnelle et transformatrice »[37]. Par la médiation du Fondateur, en réponse à ce don de Dieu, la formation dans la Société vise à aider les membres à approfondir et à connaître les valeurs du charisme comme une manière particulière d'être et de vivre dans l'Église et dans le monde. Notre engagement dans la formation permanente, quel que soit notre âge ou notre position au sein de la Société, nous invite à réfléchir sur notre expérience vécue de la spiritualité et de la mission apostolique reçue du Père Jordan. De cette réflexion découlent les éléments essentiels de l'identité salvatorienne et agit comme source d'unité. Dans cette perspective, la tâche continue d'assimiler et d'actualiser les éléments clés du charisme et de la spiritualité salvatoriens façonne la qualité de la formation dans notre Société[38].

La dimension humaine

21. Le point de départ de la formation religieuse est « la capacité d'identifier une base humaine et chrétienne avec une personne particulière »[39].Et ainsi, l'une des premières exigences de la formation salvatorienne est d'avoir une base appropriée qui a le potentiel de croissance personnelle, la capacité de communiquer avec les autres et l'intégration de toutes les dimensions de la vie. Le but de la formation humaine est d'offrir les outils et les perspectives qui favorisent un développement sain du potentiel de la personne - physiquement, moralement, intellectuellement et spirituellement[40] - afin qu'elle puisse

37 M. ZONTA SDS, *Retrouver la source vivifiante*, 11.

38 Cf, CV, 71; RFIS, 93-100.

39 PI, 33.

40 Cf. PI, 33.

vivre consciemment et librement sa vocation et son ministère dans la Société du Divin Sauveur. Cela implique la conscience que chaque Salvatorien est une « terre sacrée » et, en même temps, pas une île ; chacun fait partie d'un réseau de relations encore à développer. C'est particulièrement dans la période de formation initiale que les frères en formation commencent un chemin de formation construit sur la liberté, la responsabilité et l'amour de la vérité, bonté et beauté, simplicité et humilité, maturité affective et psycho-sexuelle, capacité de changement, sensibilité envers ceux qui souffrent et cohérence effective entre ce que l'on dit et ce que l'on fait[41]. Celles-ci sont des qualités indispensables qui sont nécessaires pour intégrer pleinement les valeurs de la vie salvatorienne et apostolique.

Dimension spirituelle

22. La primauté de Dieu et le dessein de salut de Dieu constituent une dimension essentielle de l'itinéraire de formation salvatorien. Tout est orienté vers la recherche de Dieu et une relation profonde et durable avec le Dieu Vivant et Vrai qui est la « principale préoccupation » de toute la vie salvatorienne. À travers tout une vie « fondée sur l›union au Christ[42] », source de force dans notre vie, nous apprenons à connaître le visage de Dieu et à répondre à l'appel à témoigner de notre communion avec Lui dans l'Esprit Saint. Pour que cela devienne une réalité, il faut souligner l'engagement salvatorien d'être des « hommes de prière » (pour reprendre une expression si chère au Père François Jordan), avec des temps et des espaces dédiés à la prière quotidienne, à la méditation de la Parole de Dieu. (par exemple, dans la *Lectio Divina* ou les Exercices spirituels). Une attention particulière doit être accordée à la célébration liturgique de l'Eucharistie, de l'Office divin, et à la vénération de la Vierge Marie, Mère du Sauveur, et de tous les patrons de la Société. C'est surtout dans la formation initiale que les Salvatoriens apprennent les attitudes qui découlent de la vie de Jésus : contemplation, miséricorde, fidélité à la croix, la compassion pour les pauvres, l'annonce du Règne de Dieu et l'extension de la miséricorde de Dieu à ceux

41 CV, 71.

42 CO, 502.

qui souffrent le plus[43]. Dans cette même perspective, l'approfondissement des conseils évangéliques (pauvreté, célibat consacré et obéissance, avec un engagement particulier à l'apostolat) se fait de manière positive et continue, comme oblation de tout soi-même et expression de la totale consécration à Dieu. Pendant toutes les étapes de la formation, l'importance de l'accompagnement/direction spirituelle doit être soulignée comme une aide précieuse pour vivre sa vocation avec maturité, y compris face aux moments de doute ou de sécheresse spirituelle.

Dimension communautaire

23. « Avant d'être une construction humaine - la vie fraternelle en communauté constitue pour nous - un don de l'Esprit »[44]. Dans tous les domaines de formation, les frères en formation apprennent à accueillir les autres comme un don de Dieu et à partager avec eux l'expérience de la foi, en particulier dans l'écoute de la Parole de Dieu et des sacrements de l'Eucharistie et Réconciliation[45]. Au-delà, nous approfondissons progressivement notre expérience de fraternité comme nous l'a recommandé le Fondateur, en pratiquant la correction fraternelle, en partageant notre vie en communauté avec des confrères de différents âges et de cultures différentes et en cultivant le sens d'appartenance et de coopération avec tous. Prendre soin de confrères âgés et malades est un signe particulier de notre communion et de notre don de soi envers les autres. En raison de ces considérations, l'expérience de la vie communautaire a un rôle irremplaçable dans la formation en tant qu'« École de l'Amour… où tous apprennent à aimer Dieu, à aimer les frères et sœurs avec lesquels ils vivent et à aimer l'humanité, qui a grand besoin de la miséricorde de Dieu et de la solidarité fraternelle »[46] . La formation à la vie communautaire vise à inculquer à nos membres notre mission apostolique, car « notre vie communautaire est caractérisée par son

43 Cf. MV, 8; RFIS, 93-100.

44 CNIUCA,8.

45 Voir : VC, 42 ; M. ZONTA SDS, *Un dialogue entre deux François. François Jordan et le Pape François nous parlent de sainteté*, 35-37.

46 CNIUCA, 25.

esprit apostolique, et notre vie apostolique est formée par un esprit de communauté et d'amour mutuel, de partage et de service »[47]. Parce que le charisme salvatorien n'est vécu qu'en harmonie avec le projet apostolique d'une communauté spécifique (c'est- à-dire locale), nous sommes conscients de la nécessité de gérer, revoir et évaluer périodiquement la vie dans ces communautés, dans un exercice continu de discernement.

Dimension intellectuelle

24. La formation intellectuelle est une exigence irremplaçable à toutes les étapes de la vie salvatorienne. Le dévouement aux études n'est pas un élément secondaire, mais une composante fondamentale de la formation initiale, qui facilite la croissance à chaque étape de la vie. Dans les différents domaines de la Société, une formation intellectuelle sérieuse et approfondie a une place primordiale. Au début de la formation initiale, les frères en formation apprennent de manière progressive et organique à avoir une vision cohérente de la personne humaine, du monde et sa culture et de Dieu. Cela passe par l'étude active de la philosophie et des sciences humaines. Celles-ci et d'autres études complémentaires permettent aux membres de compléter et d'obtenir une formation unifiée dans la foi chrétienne à travers l'étude de la théologie. La formation théologique favorise une rencontre personnelle toujours plus profonde avec Dieu, offre à ceux qui étudient une incitation à la prière et élargit leur compréhension du contenu de la foi[48]. Les membres sont également encouragés à développer des compétences pour inculturer ce qu'ils ont appris, en le transmettant de manière appropriée à leur contexte historique et culturel. Le but ultime de la formation intellectuelle n'est autre que l'intégration des valeurs du charisme et de la spiritualité salvatorienne dans la mission apostolique de l'Église. Les études ont toujours pour but de construire, d'éclairer, et conduire les cœurs vers Dieu parce que, comme le Fondateur l'avait écrit, "à quoi bon toute ta connaissance si tu ne peux pas l'appliquer au plus grand but, mais elle gît là comme une bibliothèque détruite."[49]

---

47 CO, 403.

48 Cf. SAFC, 19; RFIS, 116-118.

49 SD, I/54.

Dimension apostolique-missionnaire

25. La dimension apostolique est le point de convergence des dimensions mentionnées ci-dessus. La vie apostolique est l'identité et la manière spécifique dont les Salvatoriens suivent Jésus-Christ. Car, en définitive, toute formation est orientée vers la mission apostolique de faire connaître à tous et partout le seul vrai Dieu révélé en Jésus-Christ et son message de salut (*omnibus et ubique)*[50], par toutes les voies et moyens inspirés par la vie de sainteté, de service et de témoignage de notre Fondateur. A travers leur formation initiale (avec l'accompagnement de leur formateur), les frères en formation apprennent les différentes facettes de notre engagement dans cette mission à travers « des expériences pratiques qui sont prudemment suivies par le responsable de la formation, permettant aux candidats pour tester, dans le contexte de la culture locale, leurs compétences pour l'apostolat, leur capacité d'adaptation et leur esprit d'initiative »[51]. Les membres seront de plus en plus invités à « apprendre que la prière est l'âme de l'apostolat, mais aussi que l'apostolat anime et inspire la prière »[52]. C'est un moyen sûr de surmonter toutes sortes d'activismes qui sont simplement ancrés dans l'activité, en embrassant la bonne voie de la prière apostolique et de l'apostolat oblatif. L'apostolat salvatorien a toujours le sens de la communauté et est réalisé en collaboration avec d'autres branches salvatoriennes et partagé avec d'autres agents et organisations dans l'esprit de convoquer toutes les forces vives de la société et de l'Église. De plus, une formation appropriée pour la mission apostolique apprend un sens de responsabilité et de sensibilité à travers des expériences missionnaires en situations de périphérie ; même si elles sont accompagnées de souffrance et de sacrifices.

---

50 Cf. JT, (1988/02/17), 278-280; (1899/10/20A), 347-349; (1900/01/05), 365-367.

51 CV, 67.

52 Ibidem.

CHAPITRE IV

FORMATION SALVATORIENNE: LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT

Dans sa grande miséricorde le Divin Sauveur nous a appelés à nous conformer à son image.

(François Jordan, JI, 1894/04/20)

26. La consécration est une manière spécifique de répondre à l'appel reçu de Dieu qui détermine notre manière de vivre en disciples de Jésus. Fruit de l'Esprit dans l'histoire, cette consécration revêt diverses expressions charismatiques dans l'Église. La vie consacrée salvatorienne est l'expression charismatique apostolique qui détermine notre « modus vivendi » dans l'Église. En fonction de sa mission charismatique, la vie apostolique salvatorienne nous permet de vivre notre vocation de religieux clercs et religieux frères. Le chemin de formation de base pour l'un ou l'autre choix (c'est- à-dire la vie cléricale ou la vocation des frères) est le même et se réalise toujours à la lumière de cette consécration, selon les normes de l'Église et les besoins de la Société. Des études appropriées sont prévues tant dans les domaines tant théologique, professionnel que technique, pour s'assurer que les membres sont capables de participer activement et avec compétence dans la vie et l'apostolat de la Société.

27. Le processus de formation salvatorien est organisé en étapes de périodes successives et d'expériences diversifiées, dans le but d'aider les membres de la Société à vivre leur histoire personnelle de manière à ce que l'initiative de Dieu et le projet humain s'entremêlent. Cette vision plus large de la formation tout au long de la vie, même considérée avec ses composantes, nous permet de reconnaître l'unité inhérente qui tient ensemble les divers moments de la formation salvatorienne. Chaque étape vise à favoriser la maturation vocationnelle du membre par ses accents spécifiques et son contenu distinct. Chaque phase est la continuation de la précédente et la préparation de la suivante.

28. La dynamique formative salvatorienne a son point de départ dans le témoignage des membres de la Société qui la vivent en communauté, et leur propre consécration apostolique à la manière du Père François Jordan (Formation permanente). Ce signe visible inspire d'autres à discerner la même vie et le même ministère apostolique (Promotion des vocations). Une fois acceptés, ils commencent un processus d'accompagnement menant à la pleine intégration dans la Société (Formation Initiale). C'est un chemin qui est déjà parcouru, qui fait partie du voyage d'une vie.

29. Selon le Fondateur, la Société du Divin Sauveur est internationale par origine et par nature, et sa mission ne se limite pas à un pays : « Aucune nation, aucun peuple, aucune situation n'est inconsidérée. Il est particulièrement important pour vous de suivre cela »[53]. Par conséquent, la formation dans un environnement international a une grande importance et signification, spécialement pour le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance parmi tous les membres de la Société. Des considérations importantes pour l'avenir de la Société incluent l'apprentissage d'une ou plusieurs nouvelles langues par les membres, la participation à des réunions et des expériences internationales de formation, et la connaissance et le respect de diverses expressions culturelles.

30. Pour garantir un environnement propice à la formation, le service de direction spirituelle est une nécessité incontestable à toutes les étapes de la formation. Comme nous l'avons vu plus haut, l'accompagnement spirituel n'est pas simplement une forme de relation d'aide de plus parmi tant d'autres. Elle constitue une aide privilégiée pour vivre la vie religieuse apostolique salvatorienne d'une manière plus fructueuse, intégrée et engagée. Ainsi, le directeur spirituel sera toujours un guide essentiel pour ceux qui sont formés au discernement de leur propre vocation, les guidant dans la découverte et l'ouverture à l'action de l'Esprit en eux. En raison de notre charisme, il est préférable que les directeurs spirituels soient choisis parmi les Salvatoriens ou les membres d'autres sociétés apostoliques religieuses.

31. La Société recommande l'inclusion de services psychologiques dans le processus de formation. Particulièrement dans les premières étapes de la formation, ce type d'accompagnement se fait par des tests ou des entretiens d'évaluation psychologique, toujours avec et avant le consentement explicite et libre du candidat. Le soutien psychologique est d'une grande aide pour identifier les problèmes possibles qui peuvent nuire au développement intégral et peuvent limiter la liberté et la réponse professionnelle du candidat. En même temps, il constitue un outil important pour la connaissance de soi et peut aider à surmonter d'éventuels conflits personnels avec une assistance psychothérapeutique adéquate[54].

---

53 JT, (1899/02/17), 278-279.

54 Voir: CONGREGATION DE L'EDUCATION CATHOLIQUE, *Lignes directrices pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce* ; RFIS, 191-196.

32. «Une expérience de l'Église du jeune doit toujours porter ses fruits dans une rencontre personnelle et vivifiante avec Jésus au sein d'une communauté aimante et nourrissante »[55]. Tenant cela pour vrai, la Formation permanente sur la sauvegarde des mineurs, ainsi que des personnes vulnérables fait partie intégrante de tout le processus de formation des membres de la Société (cf. CO, 207). Dès les premières étapes de l'initiation à la Société, les membres reçoivent une formation adéquate sur les politiques et procédures comprises dans le protocole de sauvegarde de l'Unité. Un tel protocole établit une dynamique contre les abus envers les mineurs et les personnes vulnérables, conformément aux normes juridiques du pays lui-même. La Société s'associe à l'Église dans ses efforts pour « écouter, veiller, protéger et soigner les enfants maltraités, exploités et oubliés, où qu'ils soient »[56] .

33. Dans les différentes étapes de la formation dans la Société, Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC) est un sujet nécessaire et indispensable. Étant donné que « l'œuvre de justice et de paix dans le monde fait partie de notre tâche d'évangélisation »[57], les valeurs de JPIC font partie de la vie et de la mission de tous les Salvatoriens. Dans chaque Unité, des programmes de formation progressifs sont élaborés sur des sujets qui se réfèrent à JPIC, en collaboration avec la Famille Salvatorienne, avec l'Église locale et avec les agences déterminées à répondre au cri de la création de Dieu et aux supplications des pauvres. Ainsi, dans les différents contextes dans lesquels ils servent, les Salvatoriens sont encouragés à se former, à coopérer et à offrir leur contribution au JPIC de toutes les manières possibles.

34. Au début des étapes de formation, une attention particulière est accordée aux moments de passage d'une étape à l'autre, en utilisant une pédagogie qui aide les Salvatoriens à entrer dans la nouvelle étape de formation en pleine conscience et responsabilité. Nul n'est accepté de passer à une autre étape ou à la prise d'engagements (professions, ministères, ordres) sans avoir démontré la nécessaire adé-

55 IC, 12.

56 FRANCOIS, *La protection des mineurs dans l'Eglise*, 3.

57 CO, 205.

quation pour cela. De plus, compte tenu de la progression graduelle de la formation salvatorienne, la prolongation de situations problématiques ou indécises - qui n'offrent pas une perspective raisonnable de changement - est à éviter.

35. Dans toutes les étapes de la formation, l'égalité fondamentale et l'unicité de l'appel vocationnel de chaque membre en formation sont prises en compte. Les formateurs sont tenus de connaître, de montrer et d'apprécier l'identité salvatorienne unique dans les différentes formes de vie rencontrées au sein de la Société, c'est-à-dire comme religieux frère, prêtre ou comme diacre permanent.

36. Pour garantir l'explication de la spécificité de chaque étape du processus salvatorien de formation les éléments suivants sont présentés : sa description, ses objectifs, les moyens de formation, les indications pédagogiques et les critères de discernement, selon le cadre de référence des enseignements du Père François Jordan, y compris la perspective intégrée des dimensions suivantes : charismatique, humaine, spirituelle, communautaire, intellectuelle et apostolique-missionnaire.

A - FORMATION CONTINUE

Description

37. « Je te rappelle d'enflammer le don de Dieu que tu as réçu… » (2Tm 1, 6). L'invitation de saint Paul à Timothée inspire les membres de la Société à « raviver le don reçu » par une formation constante et progressive. Cela devient une question de formation continue, sans perdre le zèle de la vocation apostolique. Le don reçu doit grandir comme un feu qui brûle et illumine, comme l'a compris le Père François Jordan[58].

38. Comme la vie consacrée est « un chemin d'identification progressive avec l'attitude du Christ envers le Père » (cf. Ph 2, 5I)[59], les périodes de formation initiale ne sont donc pas complètes en elles-mêmes. La vie salvatorienne exige un processus d'apprentissage personnel et

58 Cf. SD, III/20.

59 CV, 65.

communautaire tout au long de la vie, en tenant toujours compte des circonstances et des besoins changeants de la mission apostolique dans l'Église. Ainsi, la formation permanente est absolument essentielle dans la vie et l'exercice du ministère de tous les membres de la Société du Divin Sauveur. La formation permanente est une attitude intérieure qui se caractérise par l'ouverture continue à la conversion du cœur alors que nous grandissons dans notre identité d'apôtres du Divin Sauveur.

39. Ainsi, dans le cadre de la Société, il existe deux types de formation qui sont à la fois importants et nécessaires. D'abord, une formation permanente ordinaire qui souligne la responsabilité et la disponibilité du Salvatorien à se laisser former par la vie quotidienne dans la mentalité du Christ Sauveur. Deuxièmement, une formation permanente extraordinaire qui met l'accent sur les opportunités et les initiatives pour mieux entreprendre le service apostolique tel qu'il s'exerce dans les ministères personnels, en communauté et au niveau de l'Unité.

40. Spécifiquement, lorsque nous délibérons sur la formation permanente, trois étapes différentes de la vie doivent être considérées, basées sur l'âge du Salvatorien, en reconnaissant que les caractéristiques de chaque étape ne sont destinées qu'à être descriptives :

a. *Début de l'âge adulte*: C'est un temps caractérisé par l'immersion dans l'activité apostolique de la Société et c'est généralement un temps d'enthousiasme juvénile pour le charisme et l'apostolat. Durant cette période, un accompagnement devrait être offert qui aide l'individu à réfléchir sur des attitudes possibles d'autosuffisance, d'isolement et de tendance à « l'activisme ».

b. *Age moyen adulte:* Cette étape de la vie est généralement caractérisée par la pleine maturité. Normalement, c'est le moment où les membres assument de grandes responsabilités dans la Société. En même temps, elle se caractérise par la recherche de l'essentiel et de la croissance interne. Durant cette période, l'attention est tournée vers la possibilité de moments de crise ou de doute, parfois profonds, ainsi que l'expérience de la déception et de l'individualisme dans la vie apostolique.

c. Âge adulte avancé : C'est le moment de prendre progressivement du recul par rapport à la vie salvatorienne active. Les forces et les capacités diminuant, c'est le moment de transmettre aux autres les expériences et la sagesse accumulées au fil des ans. Parfois, l'expérience de la maladie vécue par certains membres devient profondément formatrice et peut servir de modèle d'une vie donnée pour le bien des autres.

Objectifs

41. Le but de la Formation Permanente dans la Société est :

a. aider les membres et les communautés à progresser dans leur configuration au Divin Sauveur à travers un processus de conversion continue, vécu selon la recommandation du Père François Jordan que les Salvatoriens deviennent des saints et des apôtres pour tous les peuples ;

b. être un moyen d›apprentissage qui permet au Salvatorien d›entrer plus profondément dans toutes les dimensions de la vie spirituelle et apostolique salvatorienne, en progressant vers un style de vie plus équilibré et intégré ;

c. développer un engagement personnel de formation (Plan Personnel de Croissance), car rien ne peut remplacer l'engagement libre et confiant de la personne dans le processus d'intégration à chaque étape de la vie ;

d. collaborer à la construction d'une authentique communauté salvatorienne de foi, de fraternité et d'apostolat (Plan personnel de croissance), dans les différentes étapes de la vie, pour soutenir son « dynamisme de fidélité »[60];

e. discerner le charisme salvatorien à partir des besoins et des défis du peuple de Dieu, en le respectant, en le servant et en apprenant d'eux ;

f. maintenir vivant le sentiment d'appartenance à la Société, avec l'engagement d'assimiler son esprit d'universalité et de le recréer avec fidélité et détermination.

60 Cf. CO, 401.

Moyens de formation

42. Les moyens indiqués ici sont destinés à aider les membres de la Société à vivre la vie consacrée apostolique salvatorienne avec l'authenticité des premiers jours de la Société et, en même temps, à accomplir la mission avec zèle et créativité. « (…) Par conséquent, la formation est d'une importance vitale pour chacun personnellement, ainsi que pour la croissance continue et l'efficacité de notre Société »[61]. En conséquence, la formation permanente est à la fois un droit et un devoir pour tous les Salvatoriens.

43. Les activités liturgiques en communauté, en particulier la célébration quotidienne de l'Eucharistie, sont la source, le centre et le point culminant de notre vie personnelle, communautaire et apostolique[62].

44. À vivre plus pleinement ce que nous proclamons aux autres, nous valorisons la lecture priante de la Parole de Dieu, comme moyen de vivre plus pleinement ce que nous annonçons à travers nos paroles et nos actes. La Parole de Dieu est « nourriture pour la vie, pour la prière et pour le chemin quotidien, le principe qui unifie la communauté dans l'unité de pensée, l'inspiration pour le renouveau permanent et la créativité apostolique »[63].

45. Par la seule prière intérieure, nous apprenons à garder les yeux fixés sur le visage du Sauveur. Avec le mandat que nous avons reçu de pratiquer la méditation, la réconciliation et la célébration de la Liturgie des Heures, nous maintenons notre union constante avec Dieu et avec son Peuple. De cette manière, nous accueillons l'invitation du Fondateur à une croissance continue dans la vie spirituelle, dans le but d'être des personnes de prière.

46. Les retraites mensuelles et les exercices spirituels annuels sont essentiels dans la vie salvatorienne. Ces chemins de prière et de discernement, à travers l'illumination de la Parole de Dieu, nous amènent à une rencontre personnelle avec Dieu, configurent notre vie avec celle de Jésus-Christ et nous inculquent un sens plus profond de notre vocation apostolique salvatorienne.

---

61 CO, 401.

62 CO, 502-505.

63 SAFC, 24.

47. La fidélité au Fondateur nous invite à réinterpréter le charisme salvatorien selon les besoins de l'Église locale, avec les défis de notre temps, en interprétant les mouvements de l'Esprit et en aidant à transformer la réalité actuelle à la lumière de l'expérience de connaître le seul vrai Dieu et la puissance de sa Parole.

48. 48. Pour s'assurer une croissance continue dans la formation, la direction spirituelle est un instrument indispensable pour tous les Salvatoriens. La direction spirituelle avec la réconciliation régulière soutient la fidélité à sa vocation et renforce l'engagement à la prière personnelle, à la méditation, à la communion fraternelle, au renouveau permanent et au service du Royaume.

49. L'élargissement de la vie commune (Plan de Croissance Communautaire) est un moyen essentiel pour renforcer nos sentiments d'estime, de correction fraternelle et d'évaluation de notre vie, en valorisant chacun des membres et en créant des espaces pour être ensemble dans un esprit de don de soi, comme religieux vivant le même charisme. En même temps, la communauté sera un lieu où nous vivrons les joies et les engagements de partage des mêmes agendas malgré les problèmes, les difficultés et les habitudes de chacun de membres. Le Plan de croissance communautaire est une composante fondamentale de la vie apostolique de la communauté et doit être régulièrement révisé par la même communauté.

50. La Société encourage ses membres à poursuivre leur développement intellectuel et professionnel, en valorisant les capacités personnelles pour mieux contribuer à la mission apostolique de la Société. Cela peut se faire à travers des séminaires et des programmes d'enrichissement biblique, spirituel, théologique, pastoral, charismatique et professionnel.

51. Dans différents contextes, les Salvatoriens collaborent avec la mission de l'Église à travers un style de vie simple, prêts à servir ceux qui en ont le plus besoin. Le Fondateur nous rappelle que Dieu est la vraie richesse qui ne périt pas et qui nous pousse à une vie d'authentique pauvreté évangélique. Nos activités apostoliques, par conséquent, accordent une attention particulière au service diligent des pauvres et à l'accompagnement spirituel de ceux qui souffrent le plus.

Les indications pédagogiques

52. Tous ceux qui occupent des postes de direction dans la Société ont, comme première responsabilité de leur service, la promotion de la formation des Salvatoriens qui leur sont confiés. Ils maintiennent par leurs paroles et leur exemple la fidélité à la vie religieuse apostolique salvatorienne et dirigent les activités selon leur compétence.

53. Chaque Unité de la Société doit développer un programme de formation permanente qui correspond à sa réalité et à sa mission apostolique. A cet effet, lorsque cela est possible, un membre (avec l'appui d'une équipe) est nommé pour coordonner et évaluer périodiquement les initiatives de formation permanente dans l'Unité.

54. Dans les Unités, une attention particulière est accordée aux membres dans leurs premières années de formation permanente, en leur offrant des opportunités de formation après cinq et dix ans de leur profession définitive dans la Société.

55. Dans chaque unité, des règles sont établies pour les membres qui demandent un congé sabbatique pour reprendre des forces. C'est une période de renouveau théologico-spirituel et salvatorien, pendant laquelle toutes sortes d'activités sont suspendues pour permettre au membre de prendre soin de lui- même et de porter un regard priant et réflexif sur son cheminement vocationnel et son service dans la Société et dans l'Église.

56. Les visites canoniques (par le Supérieur de l'Unité ou par le Supérieur général) sont des moments privilégiés de formation et d'évaluation du programme de formation permanente des membres et de l'Unité.

B - PROMOTION DES VOCATIONS

Description

57. Selon l'Évangile de Jean : « [André] trouva d'abord son frère Simon et lui dit : 'Nous avons trouvé le Messie'… Il amena Simon à Jésus » (Jean 1: 41-42). L'animation vocationnelle salvatorienne a pour point de départ l'expérience vécue de celui qui témoigne de sa

propre rencontre avec le seul vrai Dieu révélé dans le Divin Sauveur. En accord avec les enseignements du Père François Jordan : « Notre apostolat doit, en premier lieu, être notre exemple car, comme vous le savez, l'exemple attire, et vous triompherez et réussirez plus par votre exemple que par vos paroles »[64]. Par conséquent, nous avons la conviction que la vocation salvatorienne sera toujours une proposition crédible lorsqu'elle émane d'un témoignage individuel et communautaire, témoignée par la vie authentique des salvatoriens et cohérente avec la vocation qui donne un sens à leur vie.

58. Chaque vocation salvatorienne est un don de l'Esprit Saint qui aide à construire l'Église et à transformer le monde. Toutes les actions apostoliques de la Société visent à aider les hommes à rencontrer personnellement le Christ qui révèle le Dieu unique et nourrit les diverses vocations du Peuple de Dieu. Cependant, les jeunes, attentifs à la voix de l'Esprit Saint et s'inspirant de la vie et du témoignage du Père François Jordan, sont invités à un processus dans lequel ils peuvent mieux connaître le Père Jordan et découvrir comment ils pourraient vivre le Charisme salvatorien en tant que frère ou prêtre religieux.

59. La promotion de vocation est principalement et naturellement orientée vers les activités avec les jeunes. Ce travail s'enracine et se développe dans la pastorale des jeunes, « d'un enseignement évangélique à la suite du Christ et de transmettre le charisme »[65]. Ainsi, dans différents contextes, les Salvatoriens développent des activités pastorales afin d'aider les jeunes à suivre leur vocation spécifique dans l'Église, ainsi que la possibilité que le charisme du Père François Jordan devienne le programme apostolique de toute leur vie.

60. Depuis le début de la Société, avec l'initiative du Père Salvatorien Paschalis Schmid de consacrer une « Journée de prière pour les vocations », nous cherchons à cultiver la tradition que la prière pour les vocations occupe une place très importante dans notre apostolat vocationnel. Comme l'a dit le Pape François : « La prière est le premier et irremplaçable service que nous puissions offrir à la cause des

64 JT, (1898/03/11), 195-196.

65 SAFC, 17.

vocations »[66]. Prier pour les vocations signifie aussi prier et travailler pour une plus grande fidélité à vivre sa propre vocation. La prière insistante et continue pour les vocations aide à créer une culture des vocations dans tous les domaines de la Société.

61. Dans certaines régions du monde, la Société offre un espace spécifique pour que les jeunes vivent ou effectuent des visites fréquentes, afin de terminer leurs études ou de trouver du temps pour un discernement vocationnel. Pendant cette période, les aspirants à la vie salvatorienne sont soutenus par un mentor (accompagnateur) salvatorien et à travers des activités qui les aident à grandir dans la connaissance personnelle, la formation catéchétique et l'intégration de la spiritualité salvatorienne.

Objectifs

62. L'objectif fondamental de la promotion des vocations est de :

a. créer des espaces qui aident les jeunes à discerner l'appel de Dieu pour leur vie dans la liberté et la responsabilité personnelle ;

b. offrir aux jeunes les moyens de se connaître et découvrir la personne de Jésus-Christ qui les invite à une vie de service sans réserve ;

c. accompagner les jeunes dans leur discernement lorsqu'ils résident dans les communautés vocationnelles, en les aidant à apprendre et à vivre les valeurs de la vie religieuse salvatorienne.

Moyens de formation

63. Afin d'accomplir un discernement vocationnel adéquat, par les moyens indiqués ici, il faut tenir compte de l'âge de celui qui discerne. Ces moyens sont destinés à aider à développer les capacités qui indiquent une véritable vocation. En même temps, ces moyens peuvent révéler les éléments qui pourraient être des obstacles à un choix professionnel libre et responsable.

64. Tout d'abord, l'utilisation d'un dialogue formatif qui aide à développer une relation personnelle avec le jeune, qui l'aidera à réfléchir sur

66 FRANCOIS, *Pastorale des vocations et vie consacrée : perspectives et espérances*, 1.

les réalités de sa propre vie et à l'orienter vers Jésus comme moyen de le guider vers le projet de vie auquel Dieu les appelle.

65. Les discernants sont accompagnés et invités à réfléchir sur leur histoire personnelle pour mieux se connaître, approfondir la vie de foi et faire un pas décisif dans leur propre vie.

66. Pour le discernement vocationnel, des activités sont organisées pour aider les jeunes à grandir dans la vie de prière, la vie sacramentelle et la méditation quotidienne de la Parole de Dieu.

67. À l'aide de ressources appropriées, une attention particulière est accordée au développement de la maturité affective et sexuelle des jeunes. De plus, des opportunités sont offertes qui permettent aux jeunes d'expérimenter ce que signifie l'appartenance à un groupe, les aidant à commencer à établir des relations d'amitié et de vie communautaire.

68. Dans la catéchèse formative, les jeunes sont progressivement amenés à connaître la Personne de Jésus-Christ et son Évangile. De plus, ils sont initiés aux fondements de la spiritualité et de la mission apostolique de l'Église.

69. Avec d'autres modèles de sainteté, l'histoire de la vie du Père François Jordan, de la Bienheureuse Marie des Apôtres et d'autres Salvatoriens importants sont présentés d'une manière simple qui met en avant le contenu du charisme et le sens de la vie salvatorienne.

70. Les jeunes gens sont introduits, en général, à la vie salvatorienne et à nos diverses œuvres apostoliques, en soulignant l'accent mis par le Fondateur sur l'universalité.

71. Dès le début, les jeunes sont encouragés à poursuivre leur propre activité apostolique dans l'Église. Ceux qui n'ont aucune expérience sont aidés à s'engager dans un travail ou un service dans la communion de l'Église.

Les indications pédagogiques

72. Chaque Unité de la Société développe un projet d'apostolat vocationnel en communion avec l'Église locale et avec la Famille Salvatorienne. Dans chaque région, la Société offre les structures néces-

saires à l'accueil des jeunes pour la formation professionnelle et le discernement, notamment des centres de formation professionnelle/discernement, des hébergements, des sites Internet vocationnels et d'autres ressources.

73. Chacun dans la Société a la responsabilité de promouvoir l'apostolat vocationnel et cela exige que chaque Salvatorien « vive profondément sa consécration pour devenir un signe visible de la joie que Dieu donne à ceux qui écoutent son appel »[67]. Cela exige de l'authenticité et de l'ouverture de la part des communautés locales et des Salvatoriens individuels. De plus, chaque fois que c'est possible, l'apostolat des jeunes et le soin des vocations sont coordonnés par un membre désigné par le Supérieur d'Unité et assisté d'une équipe de collaborateurs. Chaque Unité promeut également la formation de quelques membres qui semblent plus adaptés aux apostolats des jeunes et des vocations.

74. Avant d'entrer dans la Société, pendant la période de discernement, il faut tenir compte du niveau de connaissance du candidat sur la vie salvatorienne et d'une maturité adéquate, ainsi que les signes de cohérence vocationnelle manifestés dans le processus d'accompagnement.

75. Chaque fois qu'il est nécessaire d'interrompre, de clarifier ou de vérifier un aspect du processus d'accompagnement, y compris pour des raisons d'étude, le processus de la Société ne peut jamais être guidé par la précipitation ou l'opportunisme.

76. Chaque Unité fixe l'âge minimum et maximum d'admission des candidats, en tenant compte de leur histoire personnelle et familiale, en veillant à rassembler tous les documents nécessaires[68]. Lorsque les candidats sont acceptés à des âges différents, chaque unité doit adapter le programme de formation en fonction des situations. Normalement, ceux qui ont séjourné dans d'autres séminaires ou instituts religieux ne devraient pas être admis. Toute dérogation doit être soumise à l'approbation du Supérieur de l'Unité avec le consentement de son Conseil.

---

67 SAFC, 16.

68 Voir annexe II, document 2.1.

Critères de discernement

77. Pour la continuité du processus de formation, l'aspirant à la vie religieuse salvatorienne doit démontrer l'authenticité de sa vocation et sa capacité à vivre la vie salvatorienne sur la base de critères de discernement, tels que[69]:

a. Dimension charismatique

- Capacité à démontrer les qualités d'un appelé à la Société.
- Capacité pour l'accompagnement dans l'exploration de la disposition interne du cœur et la motivation pour choisir notre forme de vie.
- À développer une relation avec le Divin Sauveur pour trouver un sens à la vie.
- À faire de la prière et de la direction spirituelle le premier lieu du discernement.
- À construire le sentiment d'appartenance à travers la relation avec les Salvatoriens.

b. Dimension Humaine

- Avoir une bonne santé physique et mentale.
- Avoir une maturité affective adéquate en fonction de l'âge de la personne.
- Posséder une autonomie et une capacité d'initiative personnelle.
- Àvoir une identité de genre clairement définie et un développement psycho-sexuel adapté à l'âge de la personne.
- Offrir les éléments d'élaboration d'un projet de développement personnel en s'appuyant sur l'autobiographie de la personne.
- À voir une ouverture à l'accompagnement de formation.

c. Dimension spirituelle

- Avoir un esprit de prière et de fidélité aux valeurs de la foi.
- Se familiariser avec la Parole de Dieu.
- Àvoir une vie de prière qui inclut une participation régulière à l'Eucharistie et au sacrement de la Réconciliation, ainsi qu'à la vie liturgique plus large de l'Église.

69 Cf. RFIS, 188-202.

- Àvoir une conscience consciente d'appartenir à l'Église et de la signification/conséquences de cette relation et de cette identité.
- Produire, avec l'aide d'un accompagnement, un récit autobiographique spirituel comme outil pour une plus grande prise de conscience de l'appel de Dieu.

d. Dimension communautaire

- Avoir le sens de la coresponsabilité et de la prise de décision.
- Avoir la capacité de s'accepter soi-même et les autres.
- Montrer la capacité de vivre en communauté et un esprit de collaboration.
- Faire preuve d'ouverture et de capacité à vivre en communauté.

e. Dimension intellectuelle

- Avoir une capacité intellectuelle suffisante pour exprimer des idées et une compréhension de lui-même et du monde dans lequel il vit.
- Àvoir une connaissance de base du Catéchisme de l'Église catholique et la capacité d'acquérir une formation intellectuelle appropriée.
- Connaître la personne de Jésus à travers un programme systématique et réflectif de lecture des évangiles.

f. Dimension apostolique-missionnaire

- Montrer de l'intérêt pour l'histoire missionnaire et apostolique du Père François Jordan et d'autres Salvatoriens exemplaires.
- Etre capable de comprendre, par l'accompagnement, les critères pour vivre fidèlement la vie apostolique.
- Etre capable de s'engager dans la dynamique du don de soi dans diverses expériences d'apostolats salvatoriens et d'autres œuvres caritatives.

C- FORMATION INITIALE

La candidature

Description

78. L'Évangile selon Jean dit que les disciples, après avoir rencontré Jésus, « vinrent et virent où il demeurait, et ils restèrent avec lui… » (Jean 1:39). Cette expérience illustre ce que la Société aspire à offrir à ceux qui décident d'entrer dans le processus de formation salvatorienne. Ainsi, après la période d'accompagnement vocationnel, une fois que le choix de la vie religieuse apostolique salvatorienne a été fait et que le candidat a démontré son aptitude selon les dimensions décrites dans ce document, il est admis à la période spécifique de préparation, vécue en communauté, avant le noviciat.

79. La candidature[70], première étape d'entrée dans la Société, a pour but de présenter au candidat une vision générale de ce que signifie vivre la vie religieuse apostolique salvatorienne, inspirée du charisme du Père François Jordan. Durant cette période de formation, les candidats sont accueillis dans une maison de la Société. Sous la direction d'un formateur, ils commencent à cheminer plus profondément dans la manière d'être salvatorien et à se familiariser avec la vie fraternelle, la prière et le service communautaire auxquels ils ont été invités. La durée de cette étape est déterminée par le programme de formation de l'Unité.

80. Dans certaines unités, cette période coïncide avec la période des études universitaires de philosophie. D'autres Unités développent un modèle spécifique de préparation avec une durée plus courte avant d'entrer au noviciat. Dans les deux cas, le plus important est qu'un processus de développement professionnel soit entrepris avec l'aide d'un Salvatorien qualifié et, à la fin de cette période, le candidat est habilité à passer à l'étape suivante de l'engagement et à continuer avec le programme de formation de la Société.

81. Cette première expérience de la communauté salvatorienne donne l'occasion au candidat d'évaluer sa capacité à approfondir sa foi, à

70 « Bien que les termes : candidature et candidat soient utilisés dans ce document, les unités administratives peuvent utiliser la terminologie courante dans leur Eglise locale », RIG, 46.

partager la vie en fraternité et à répondre à l'appel de Dieu, lui permettant de répondre en pleine responsabilité et liberté.

Objectifs

82. Cette étape de préparation au noviciat a pour but principal :

a. approfondir la connaissance de soi en aidant le candidat à intégrer les expériences de son histoire personnelle et le développement de sa personnalité ;

b. approfondir son expérience de foi et comprendre ce que signifie suivre Jésus-Christ à l'exemple du Père François Jordan ;

c. connaître progressivement la vie communautaire salvatorienne ainsi que les ministères apostoliques, marqués par l'universalité et la disponibilité.

Moyens de formation

83. Les moyens indiqués ici, en fonction de l'âge du candidat et de la durée de la candidature, non seulement contribuent à développer les capacités de croissance professionnelle, mais servent également de critères pour évaluer les éléments qui pourraient faire obstacle à un choix professionnel approprié.

84. Afin d'approfondir les contenus fondamentaux de la foi et de progresser dans la connaissance des paroles et des actions de Jésus, le candidat est introduit progressivement à la prière liturgique, à la lecture spirituelle et à la méditation contemplative, notamment dans la participation aux sacrements de l'Eucharistie et de réconciliation.

85. Avec l'aide d'un Salvatorien, les candidats apprennent à se connaître plus profondément, avec une attention particulière accordée à l'évaluation psychologique et à l'autobiographie écrite, à la lumière de leur vocation.

86. Le travail manuel, les sports, les loisirs et l'apprentissage d'une autre langue font partie intégrante de l'étape de candidature.

87. Les candidats apprennent à mieux connaître la personne du Père François Jordan à travers une lecture complète de sa biographie, ainsi que l'histoire de la fondation de la Société et de la vie de Salvatoriens exemplaires.

88. A ce stade, la spiritualité et l'identité des religieux salvatoriens sont étudiées, aidant le candidat à grandir dans sa compréhension de la vie fraternelle et de la vision universelle et apostolique du Fondateur. Cela devrait toujours être fondé sur une relation toujours plus profonde et intime avec Jésus-Christ.

89. Là où la candidature prend plus de temps, les candidats sont initiés, dès que possible, à des expériences apostoliques à travers des activités liturgiques, des visites aux familles locales, des contacts avec les jeunes et au service de ceux qui souffrent le plus.

90. Les candidats sont en contact avec les œuvres de la Famille Salvatorienne de l'Unité et grandissent dans la conscience apostolique et la compréhension des besoins de l'Église aujourd'hui.

Les indications pédagogiques

91. Chaque Unité fixe la durée de la candidature en fonction des réalités locales et des besoins des candidats. La Société recommande un temps minimum d'un an d'accompagnement avant le noviciat.

92. La Société recommande que la période de candidature, lorsqu'elle est plus courte, s'effectue dans le contexte culturel de l'Unité. Placé dans une communauté salvatorienne, le candidat rencontre une vie salvatorienne tangible dans un environnement de fraternité, comprenant le travail manuel et le service apostolique d'autrui.

93. Les candidats sont initiés aux politiques et procédures de protection de l'Unité pour la prévention des abus sexuels contre les mineurs et les adultes vulnérables. La Société exige qu'ils signent un document attestant leur connaissance de ces politiques. Les candidats et tous les membres de la Société doivent être formés en permanence dans ce domaine.

94. Le candidat commence à réfléchir sur les formes de vie consacrée (sacerdoce ou vie fraternelle) rencontrées au sein de la Société et à se poser la question de savoir à quel mode de vie Dieu pourrait l'appeler.

95. A la fin de cette étape de formation, le candidat présente une déclaration libre et personnelle avec sa décision de commencer la formation de novice ou d'interrompre sa formation dans la Société.

96. Le formateur présente à la Commission de Formation (ou au Supérieur d'Unité et à son Conseil) un rapport de ses observations et de sa recommandation (positive ou négative) sur chacun des candidats. La documentation nécessaire pour entrer au noviciat est décrite dans l'annexe II.

Critères de discernement

97. A l'issue de cette étape de formation, une évaluation est faite sur la base de ces (et d'autres) critères, nécessaires pour entrer au noviciat :

a. Dimension charismatique

- A démontrer une connaissance de base du Fondateur et de la Société.
- Ouverture à la formation internationale.
- Décision de continuer le processus de formation salvatorien.

b. Dimension Humaine

- A démontrer une santé psychologique suffisante (équilibre avec les signes de force de l'ego); une évaluation psychologique est nécessaire.
- À avoir la capacité de silence, d'introspection et d'esprit psychologique.
- À savoir faire bon usage du temps et faire des choix cohérents avec les exigences de la vie religieuse salvatorienne.
- Avoir la capacité de partager sa propre histoire en communauté.

c. Dimension spirituelle

- A favoriser sa vie de prière et participer à la vie liturgique de la communauté, y compris les pratiques ascétiques appropriées.
- Aavoir conscience de ses motivations professionnelles.
- A intégrer la spiritualité de la tradition salvatorienne.
- Avoir la volonté de grandir en docibilitas.

d. Dimension communautaire

- La capacité d'intégrer le travail et la prière dans la vie communautaire.
- Découvrir des façons de travailler ensemble dans le charisme salvatorien apostolique et missionnaire.

e. Dimension intellectuelle

- Avoir une ouverture appropriée à la formation intellectuelle continue.
- Comprendre le sens des conseils évangéliques.
- À démontrer une compréhension générale et systématique de la Bible et de la liturgie.
- À démontrer une connaissance des politiques de protection et des procédures de prévention des abus sexuels envers les mineurs et les adultes vulnérables.
- À développer la discipline de poursuivre de manière indépendante des recherches et des études en cours.

f. Dimension apostolique-missionnaire

- Avoir la capacité et la disponibilité pour le travail et les études.
- Avoir de l'expérience dans une certaine forme de service parmi les pauvres et nécessiteux.
- A démontrer sa capacité à utiliser la politique et les procédures de prévention des abus sexuels contre les mineurs et les personnes vulnérables.

C- FORMATION INITIALE

Le noviciat

Description

98. Le noviciat salvatorien est une étape fondamentale à la suite du Christ dans la Société du Divin Sauveur. C'est une période de formation qui, avant tout, «est un itinéraire progressif d'assimilation de sentiments du Christ vers le Père» (Phil 2 :2- 11). Durant cette période, le novice est graduellement conduit vers une transformation intérieure radicale et absolue proclamant la même conviction du Fondateur : « Oh, Jésus, Sauveur du Monde, possèdes-moi totalement ! Je suis à Toi»[71].

99. Le noviciat, de ce fait, est une période d'une intime profonde expérience et de la connaissance réelle de la vie religieuse apostolique Sal-

71 SD, II/63.

vatorienne. Cette étape n'est pas le temps pour toutes autres études spéciales (ex. La langue). Durant cette étape, il est offert au novice la possibilité d'approfondir sa décision de suivre le Christ, la plénitude de la révélation du Seul Vrai Dieu, de connaître profondément la vie salvatorienne, le charisme et la spiritualité de Père François Jordan, y compris son développement à ce jour. A travers le noviciat, la consécration entière de sa vie à Dieu prime, à travers une vie religieuse apostolique guidée par les conseils évangéliques sans négliger les autres aspects de la formation.

100. L'étape du noviciat est l'étape appropriée du discernement spécifique de l'appel à vivre la vocation salvatorienne, c'est-à-dire, en tant que frères religieux ou prêtres religieux. A la suite du noviciat, les religieux salvatoriens suivent différents itinéraires académiques ou professionnels spécifiques selon le programme de formation établi dans l'Unité et en réponse au besoin de la mission apostolique de la Société.

101. Pour une meilleure compréhension de l'identité apostolique salvatorienne, le Supérieur général établit sur tout continent un noviciat international. En plus, pour procurer une formation adéquate, ces maisons internationales offrent au novice une meilleure compréhension de l'universalité salvatorienne, une expérience de formation avec des personnes de différentes cultures.

Objectifs

102. Le temps de la formation au noviciat a pour but :

a. Réaffirmer la centralité à la suite du Christ comme la fondation de son existence, approfondir la dimension apostolique de conseils évangéliques ;

b. Grandir dans son identité religieuse, unir sa consécration et la mission salvatorienne apostolique, et revoir l'histoire de sa propre vocation dans la lumière de la volonté de Dieu.

c. Conformer sa pensée et son cœur au Christ dans l'esprit du Père François Jordan, en engageant le style de vie religieuse apostolique de la société.

Moyens de formation

103. Vivre la vie spirituelle salvatorienne dans la pratique quotidienne, prioriser *La Lectio Divina*, la centralité de l'Eucharistie et de la Liturgie des Heures.

104. Le désir de grandir et de progresser (*docibilitas*) dans la prière personnelle et communautaire, se modeler par la pratique du silence intérieur, puisant sur les enseignements de la vie de grands maîtres de la tradition spirituelle de l'Eglise.

105. Approfondir la théologie de la vie religieuse apostolique, en grandissant en conformité avec la personne de Jésus-Christ pauvre, obéissant et chaste – et offrir sa vie à Dieu et aux autres.

106. Explorer plus profondément la vie, la spiritualité et les écrits du Père François Jordan, les Constitutions et autres documents de la Société. Inspirer par le Journal Intime du fondateur, encourager les novices à écrire leur propre journal.

107. S'éduquer soi-même dans la pratique communautaire et la vie fraternelle en partageant en profondeur son histoire personnelle, construisant les relations interpersonnelles avec les autres novices dans la diversité de contextes culturels.

108. Connaître l'identité de la famille salvatorienne, composée de branches autonomes mais vivant la même vocation apostolique en équité, en complémentarité et dans la diversité de l'état de vie, dons et cultures.

109. Participation aux sessions de formation procurant le contact et le témoignage des Salvatoriens et autres religieux, les activités de l'inter noviciat y compris.

110. Partager dans les activités apostoliques salvatoriennes, et spécialement parmi les pauvres dans nos missions, comme voie d'apprentissage de la combinaison action et contemplation, exerçant la spiritualité apostolique.

111. Apprendre à se connaître soi-même à traverser des évaluations fréquentes et revoir dans les rencontres personnelles mensuelles avec le maître des novices. Cette discipline aide le novice à progresser à la suite du Christ et à apprendre à vivre sa vocation salvatorienne dans la mission de l'Eglise.

Les indications pédagogiques

112. La Société a différentes maisons de noviciat avec leur propre programme (spécifique selon le contexte) pour favoriser la vie de consécration et la suite du Divin Sauveur, selon la spiritualité et le charisme du Père François Jordan.

113. Pour une expérience valide et progressive de la vie religieuse apostolique salvatorienne, le noviciat doit durer 12 mois (une année), sans interruption[72]. Une absence dépassant 15 jours peut être comblée ; une absence excédant 3 mois rend le noviciat invalide[73].

114. Le noviciat est bien passé dans un contexte communautaire. Dans la société, il est également préférable que le noviciat ait lieu au niveau international. L'année du noviciat pour un seul candidat n'est pas permise. Idéalement, le nombre de novices ne doit pas être inférieur à quatre. Les novices qui souhaitent devenir candidats frères et ceux qui désirent se préparer à l'ordination en tant que diacres ou prêtres suivent le même programme du noviciat.

115. Le maître des novices joue un rôle très important dans la Société. Il est nécessaire qu'il ait au préalable une expérience en formation. Il (avec l'aide de son vice-maître des novices) a la responsabilité directe du noviciat. Soutenu par des experts dans différents domaines, il est responsable de la transmission sur les aspects variés de la vie religieuse apostolique salvatorienne. Dans les maisons de noviciat internationales, les maîtres des novices sont nommés par le Supérieur Général avec son Conseil.

116. Le maître des novices de maison de noviciat internationale (avec l'aide de son vice) prépare le rapport de formation des novices tous les 4 mois et les envoie aux supérieurs respectifs de novices impliqués et au Secrétaire Général de formation.

117. Les novices sont mis à jour de politiques de protection de la Société et les procédures de la Société pour la prévention des abus sexuels contre mineur(e)s et adultes vulnérables.

---

72 Voir : Can. 648 § 1

73 Voir : Can. 649 § 1

118. A la fin de cette étape de formation, les novices font une demande libre et personnelle d'administration à leur première profession des vœux Religieux dans la Société du Divin Sauveur et, ainsi continuer leur formation.

119. Le maître des novices (avec l'aide de son vice) présente à la Commission de Formation (ou au Supérieur de l'Unité et son conseil et au Secrétaire Général de la Formation) le rapport final, accompagné de sa recommandation concernant chaque novice. La liste complète des documents nécessaires à la première profession est décrite en Annexe II.

Critères de discernement

120. Une fois le noviciat accompli, en vue d'admission à la première profession, la Société tient en compte les critères suivants :

a. La dimension charismatique

- Avoir un sens d'appartenance à la communauté et à la Société.
- Montrer l'intérêt au charisme et à l'histoire de la Société.
- Intrioriser les éléments particuliers de l'héritage salvatorien.
- Etre ouvert à l'universalité et aux apostolats internationaux de la Société.
- Développer une attitude qui favorise un environnement d'accueil, de rencontre et de tendre miséricorde.

b. Dimension Humaine

- Démontrer une maturité humaine et affective adéquate (c'est-à-dire une personnalité structurée et équilibrée).
- Àvoir la capacité d'exercer la conscience de soi et la maîtrise de soi.
- Àvoir une attitude de renonciation et de volonté d'embrasser les conseils évangéliques.
- Avoir la capacité de vivre dans la solitude.
- Démontrer la capacité de dialogue ouvert avec les formateurs.

c. Dimension spirituelle

- Grandir dans la capacité d'être interpellé à la lumière de la Parole de Dieu.
- Pouvoir intérioriser une vie de prière personnelle et communautaire.

- Grandir dans la capacité de vivre une vie sacramentelle.
- Avoir un engagement personnel à grandir dans l'expérience des conseils évangéliques.

d. Dimension communautaire

- Capacité à vivre dans des relations matures et amicales.
- Un désir sincère de vivre dans un esprit de disponibilité et de solidarité avec ceux qui sont à la périphérie
- Ouverture à la correction fraternelle.
- Attitude de service et de responsabilité.

e. Dimension intellectuelle

- Connaissance suffisante du contenu de la formation, en particulier du charisme salvatorien et des Ecritures Saintes.
- Grandir dans la discipline consistant à poursuivre de manière autonome des recherches et des études permanentes.

f. Dimension apostolique-missionnaire

- Esprit d'initiative et participation active et responsable au service apostolique.
- Capacité de communiquer, de réfléchir et d'évaluer l'expérience pastorale en vue de renforcer notre identité et notre charisme.

C - FORMATION INITIALE

Profession temporaire

Description

121. La période des vœux temporaires (Scolasticat et Juniorat) est la dernière phase de la formation initiale dans la Société du Divin Sauveur. A ce stade, le religieux salvatorien a poursuivi, par l'accompagnement spirituel, son discernement vocationnel et approfondit sa suite radicale du Jésus-Christ sur le chemin de sa configuration (christoformité). Le Christ est Celui qui remplit de sens la vie salvatorienne. Par conséquent, pendant ce temps, le Salvatorien s'engage à vivre le style de vie que Jésus a embrassé, comme nous le rappelle l'Apôtre Paul : « Quiconque est uni au Seigneur devient un seul esprit avec lui

» (1Co 6,17). De plus, le discernement vocationnel permanent s'enracine dans l'exemple du Père François Jordan, inspiré par son désir de vivre pleinement sa consécration apostolique : « Jésus- Christ, accepte-moi comme ton instrument et utilise-moi à ta guise[74].

122. La période des vœux temporaires est considérée comme une prolongation de la formation du noviciat. Pendant ce temps, le Salvatorien vit plus pleinement sa vocation apostolique en mettant en pratique les exigences des Constitutions de la Société. Cela passe par une expérience toujours plus approfondie de la vie communautaire apostolique multiculturelle, ainsi que par le témoignage offert par des Salvatoriens exemplaires.

123. Cette étape coïncide normalement avec l'étude de la théologie (et de la philosophie dans certains endroits) pour les religieux en quête d'ordination. Les frères religieux étudient la théologie et/ou reçoivent une autre formation spécialisée ou professionnelle. Tous deux concluent cette étape de formation par la préparation à la profession perpétuelle dans la Société.

Objectifs

124. La période des vœux temporaires est destinée à :

a. aider le profès à grandir dans sa consécration religieuse apostolique, à travers l'approfondissement, l'assimilation et l'expérience du charisme salvatorien ;

b. créer un environnement pour une étude philosophique et théologique adéquate et appropriée qui permette de répondre aux défis apostoliques du charisme, fournir les compétences nécessaires pour discerner les signes des temps et permet au Salvatorien de contribuer de manière créative à la mission apostolique de l'église;

c. promouvoir un élan accru pour la mission apostolique et un discernement permanent, selon le charisme salvatorien, en développant ses dons et en cherchant à répondre aux besoins du Peuple de Dieu dans son contexte spécifique.

74 SD, I/12.

Moyens de formation

125. Une gestion équilibrée de la vie personnelle, communautaire et apostolique avec la conscience que la communauté, en tant que telle, a la responsabilité de la mission salvatorienne.

126. Interprétation de son histoire vocationnelle à la lumière du mystère de la grâce de Dieu, affrontant humblement et honnêtement ses propres limites et défis, inspirée par l'esprit de sacrifice du Père François Jordan, qui peut être aidée par des rencontres personnelles régulières avec le formateur et directeur spirituel.

127. Vivre l'interculturalité comme manière de vivre la vie fraternelle et d'appartenir à la Famille Salvatorienne de manière authentique.

128. Configurer sa vie à Jésus Sauveur à travers une vie de prière, la célébration quotidienne de l'Eucharistie, sacrement de la réconciliation, d'autres prières liturgiques et la méditation sur la Parole de Dieu en particulier la pratique de la Lectio Divina (en privé et en communauté).

129. Approfondissement de la Bible, de la théologie de la vie religieuse, de la formation liturgique, des enseignements de l'Église et, en particulier, de l'histoire de la Société.

130. Connaissance pratique des normes transparentes et éthiques pour l'utilisation des actifs de la communauté locale et de la Société à travers un style de vie simple vécu en solidarité avec les pauvres et les marginalisés.

131. Participation à différentes expériences apostoliques dans des situations périphériques, et en même temps, apprentissage, planification et évaluation (personnellement et en communauté) des activités apostoliques.

Les indications pédagogiques

132. Chaque Unité a son propre programme basé sur le programme général de la Société, offrant une formation intégrale systématique (spirituelle et apostolique, doctrinale et pratique) selon les exigences de la réalité locale.

133. La période des vœux temporaires a une durée d'au moins 3 ans et peut aller jusqu'à 6 ans. Cependant, en cas d'exception nécessaire, elle peut durer jusqu'à 9 ans[75].

---

75 Voir : Can. 655 ; DG, 610.

134. L'intégration progressive et graduelle des valeurs de la vie religieuse apostolique salvatorienne requiert un accompagnement formatif personnalisé (incluant le soutien indispensable d'un directeur spirituel), pour renforcer le sens d'appartenance de l'individu.

135. Certaines Unités réalisent cette période de formation au niveau international, ce qui démontre l'importance de l'apprentissage des langues, le respect des autres dans leurs différences et avec une conscience toujours croissante des besoins apostoliques et missionnaires de la Société.

136. Il devrait y avoir une formation continue et mise à jour sur les politiques et procédures de protection de la Société pour la prévention des abus envers les mineurs et les adultes vulnérables.

137. A la fin de chaque année, le religieux profès fait une demande libre et personnelle d'admission au renouvellement des vœux temporaires (et le cas échéant à l'admission à la profession perpétuelle) dans la Société du Divin Sauveur.

138. La Profession perpétuelle est un moment culminant qui demande une préparation spéciale dans le but d'approfondir la compréhension de la consécration totale à la Mission Apostolique Salvatorienne. Normalement, cette préparation est organisée par l'Unité. Cependant, afin d'offrir une expérience formative en explorant les lieux historiques les plus significatifs de la vie du Fondateur et pour le développement de l'œuvre apostolique future, la Maison Généralice offre la possibilité à chacun de participer au programme de Préparation Internationale à la Profession Perpétuelle.

139. Le formateur responsable soumet le rapport final avec sa recommandation sur la demande de renouvellement des vœux temporaires (ou perpétuels) à la Commission de formation (ou au Supérieur de l'Unité et son Conseil). La liste complète des documents nécessaires à la profession perpétuelle est décrite en annexe.

Critères de discernement

140. Pour l'évaluation de l'admission au renouvellement des vœux temporaires ou aux vœux perpétuels, considérer les critères suivants :

a. Dimension charismatique

- Avoir le sens d'appartenance à la Communauté et à la Société.
- Manifester une pleine conscience charismatique d'ouverture à l'universalité de la Société.
- Grandir dans l'engagement plus dynamique du disciple.
- Manifester de l'intérêt pour les gens et les événements dans la Société.

b. Dimension Humaine

- La capacité d'établir de bonnes relations interpersonnelles avec différents groupes d'âge et genres.
- Etre ouvert d'esprit et faire preuve de sens des responsabilités dans la vie religieuse.
- Capacité à apprendre des vertus humaines telles que : « sincérité d'esprit, souci constant de la justice, fidélité à ses promesses, raffinement des manières, modestie dans la parole couplée à la charité »[76].
- La capacité de vivre un développement psycho-sexuel approprié.

c. Dimension spirituelle

- Avoir la capacité de donner un témoignage spirituel.
- Capacité de vivre une vie de conversation permanente et de participation responsable à sa propre formation.

d. Dimension communautaire

- Capacité à vivre en communauté et à travailler avec les autres.
- Liberté interne suffisante et transparence dans la gestion des ressources communautaires.

e. Dimension intellectuelle

- Capacité de réflexion critique.
- La capacité d'apprendre, d'évaluer, de discerner et de planifier pour l'avenir.
- Connaissance suffisante de l'histoire de la Société.

76 OT, 11.

f. Dimension apostolique-missionnaire

- Agir conformément aux normes de protection des mineurs et des adultes vulnérables du gouvernement civil, de l'église locale et de la Société.
- Capacité à communiquer, réfléchir, discerner et évaluer l'expérience pastorale en vue de renforcer notre identité et notre charisme.
- Désir de servir et de voir le monde du point de vue des plus faibles et des plus pauvres.
- Avoir l'amour de l'Église en tant que Peuple de Dieu.

D - FORMATION SALVATORIENNE SPÉCIFIQUE

Expérience missionnaire apostolique

Description

141. L'expérience apostolique-missionnaire (stage apostolique) est considérée comme un élément nécessaire de la formation. Saint Luc écrit que lorsque le Ressuscité est apparu aux disciples, « Il ouvrit leur esprit pour comprendre les Écritures » (Luc 24 :45). Dans cet esprit, l'expérience apostolique est organisée sous la direction d'un mentor salvatorien plus âgé. Pendant le temps de l'expérience apostolique, les formandi se laissent conduire sur leur chemin vocationnel, en participant à la vie fraternelle et apostolique, à travers laquelle les autres membres incarnent les paroles et les actions de Jésus en chemin avec ses disciples.

142. Il s'agit d'une année d'expérience pratique de service communautaire et apostolique au cours de laquelle le religieux profès est étroitement accompagné par un Salvatorien qualifié in loco l'aidant à synthétiser ses expériences et les valeurs de sa vocation. Une référence continue doit être faite à la personne et à la vision charismatique et apostolique du Père François Jordan, dans le but de devenir un signe de salut pour tous et en tous lieux : « Tous les peuples, races, nations et langues glorifient le Seigneur notre Dieu. Malheur à moi, Seigneur, si je ne te fais pas connaître à tous ! »[77]

77 SD, II/2.

143. Le religieux profès est généralement envoyé dans une communauté capable d'offrir ce qui est nécessaire pour une expérience valable et fructueuse. La communauté l'accueille cordialement, dans sa vie et sa mission, lui offrant un espace de participation et de réflexion. Dans le même temps, la communauté donne également au profès religieux une évaluation et apporte des corrections, si nécessaire.

Objectifs

144. Le temps de pratique apostolique a pour but d'aider les formandi à :

a. vivre en priorité les valeurs de la vocation apostolique salvatorienne en vue de la profession perpétuelle ;

b. exercer une activité apostolique selon les capacités des profès et/ou les besoins de la Société;

c. évaluer l›aptitude vocationnelle des profès à travers les expériences personnelles et communautaires de la mission apostolique salvatorienne.

Moyens de formation

145. Le développement de qualités vraiment humaines à travers la vie en communauté et dans l'échange apostolique avec les laïcs. Dans sa relation avec les autres, le religieux profès devient plus conscient de ses dons, de ses compétences et de ses défis personnels.

146. L'esprit de collaboration et de coresponsabilité, apprendre à réfléchir, planifier, organiser, discerner, évaluer et acquérir les attitudes appropriées pour le ministère apostolique.

147. Croissance dans la spiritualité apostolique salvatorienne, approfondissant l'union avec Jésus-Christ, maintenant le rythme et la qualité de prière (tant communautaire que personnelle), sans s'installer dans un modèle de pur activisme.

148. Participation au processus de réflexion et de planification des éléments de la vie en communauté, devenant capable de contribuer aussi bien à des moments ordinaires de réflexion et d'échange qu'à des initiatives extraordinaires.

149. La communauté salvatorienne soutient les nouvelles générations, les aide sur le chemin de la foi en manifestant la joie d'être avec elles et en témoignant des valeurs de la vocation de vie consacrée apostolique.

150. Croissance dans la conscience de sa vocation et de son appartenance à la Société, en appréciant le contact avec les membres de la Famille Salvatorienne et avec les collaborateurs laïcs, à travers des lectures, des rencontres au niveau local et régional.

Les indications pédagogiques

151. L'année d'expérience missionnaire apostolique est affectée pendant la période de vœux temporaires. Le supérieur de l'Unité, en concertation avec la Commission de formation, décide du moment le plus approprié pour cette « expérience apostolique », en tenant compte du cheminement vocationnel de chaque profès et des besoins apostoliques de la Société. Dans la mesure du possible, l'expérience apostolique est vécue dans une communauté salvatorienne d'un autre pays, aidant les profès à grandir dans la dimension de l'universalité apostolique de la Société.

152. L'année d'expérience apostolique missionnaire est d'ordinaire 12 mois et se fait avant la profession perpétuelle dans une communauté qui remplit les conditions nécessaires pour la validité d'une telle expérience.

153. La communauté désignée pour recevoir les profès doit veiller à ce que les conditions requises pour une formation effective puissent être remplies, y compris un accompagnement et une supervision appropriés, dont le Supérieur local est le premier responsable.

154. Lors du choix du lieu et des activités des profès pendant l'expérience apostolique, il faut tenir compte des besoins spécifiques et de la capacité de croissance du candidat. Un formateur qui connaît le membre met par écrit les objectifs et les attentes de l'expérience apostolique.

155. C'est important qu'à la fin de la pratique apostolique une évaluation générale de l'expérience soit faite (y compris la croissance de sa vocation salvatorienne), à la fois par la communauté locale et par les candidats.

156. Ensemble avec la communauté dans laquelle le religieux profès sera placé, le membre reçoit des conseils continus et à jour sur les politiques et procédures de protection pour la prévention des abus contre les mineurs et les adultes vulnérables.

157. Le Salvatorien désigné pour accompagner les profès (avec l'aide du supérieur local) rédige tous les 6 mois un rapport sur l'expérience de formation permanente des profès et l'envoie au supérieur de l'Unité et au Secrétaire général de la Formation.

158. A la fin de l'année d'expérience missionnaire-apostolique, le religieux profès fait une demande libre et personnelle pour le renouvellement des vœux temporaires (et/ou l'admission à la profession perpétuelle) dans la Société du Divin Sauveur.

159. Le formateur de l'Unité présente à la Commission de formation (ou au supérieur de l'Unité et à son Conseil) le rapport final sur les religieux profès avec sa recommandation sur la demande de renouvellement de vœux temporaires (et enfin perpétuels). La liste complète des documents nécessaires au renouvellement ou à la profession perpétuelle est décrite en Annexe II.

Critères de discernement

160. Pour l'évaluation de l'expérience missionnaire-apostolique, comme étape de la synthèse vocationnelle salvatorienne, il faut garder à l'esprit les critères suivants :

a. Dimension charismatique

- Appréciation de la vie du Fondateur, appropriation du charisme et sens d'appartenance à la Société.
- Ecrire une autobiographie vocationnelle qui permet au membre de voir son appel à la lumière de la vocation salvatorienne.

b. Dimension Humaine

- Capacité de faire preuve d'initiative, de prendre des décisions et d'assumer des responsabilités.
- Maturation progressive de la vie affective d'une manière sereine et équilibrée.

- Soin et transparence dans la gestion de finances et biens matériels.
- Disponibilité à être guidé (accompagnement spirituel et/ou psychologique).

c. Dimension spirituelle

- Travailler avec un directeur spirituel en préparation pour de ministères à venir.
- Intégrer la prière personnelle et communautaire dans la réflexion sur son expérience et les possibilités d'un futur ministère.

d. Dimension communautaire

- Capacité d'assister, de servir et d'accompagner nos frères qui souffrent des effets de la vieillesse ou d'autres problèmes de santé.
- Ecouter et dialoguer avec des Salvatoriens d'âges et de cultures différents.

e. Dimension intellectuelle

- Capacité de discipline et le temps d'étude personnels.
- Rechercher des solutions créatives pour les besoins apostoliques actuels.

f. Dimension apostolique-missionnaire

- Esprit d'initiative, patience et disponibilité dans l'apostolat.
- Simplicité de vie et compassion pour les nécessiteux.
- Assumer progressivement la responsabilité pastorale dans un esprit de service.

D - FORMATION SPÉCIFIQUEMENT SALVATORIENNE

Formation pour les ministères et les saints ordres

Description

161. L'attitude fondamentale de ceux qui entrent dans la Société est façonnée par la mission apostolique d'être : « comme serviteurs du Christ

et intendants des mystères de Dieu » (1Co 4,1). Comme Jésus le commande à ses disciples : « Quiconque veut être le premier d'entre vous sera l'esclave de tous » (Marc 10 :44), nous offrons nos dons et nos services à ceux qui cherchent à connaître Dieu et comptent sur notre aide et générosité. Ce service simple et humble des autres nous met aussi dans la lignée de l'exemple du Père François Jordan qui, en recevant les ordres comme « indigne serviteur » a demandé la grâce d'« accomplir ce but » essentiel dans cette mission jusqu'à la fin[78].

162. Pour ceux qui sont appelés aux saints ministères (lecteur et acolyte) et aux ordres (diaconat et presbytérat), une préparation théorique et pratique est requise selon les exigences de l'Église et la particularité de la vocation salvatorienne, en tenant compte des besoins de la Société.

163. Dans ce processus, la réception des ministères et des ordres sacrés constitue une étape fondamentales d'un parcours dans lequel les candidats sont remplis de la grâce et du mandat pour l'exercice progressif et authentique de la mission apostolique salvatorienne.

164. La préparation aux ministères et la réception des ordres sacrés s'intensifie pendant la période des études théologiques. Cette préparation comporte des éléments spécifiques qui permettent aux profès de vivre une relation plus vivante avec le Divin Sauveur et d'intégrer leur consécration et leur service à la vocation salvatorienne.

Objectifs

165. La formation aux ministères et aux ordres sacrés est destinée à :

a. aider les religieux à approfondir leur appel mûrissant à diverses formes de service dans l'Église, sous l'action de l'Esprit, à partir du charisme de la Société, et sous la direction des formateurs ;

b. offrir une expérience plus directe de la vie du Peuple de Dieu pour mieux comprendre ses problèmes, ses sensibilités religieuses et faire mieux connaître Dieu, révélé en Jésus- Christ et son Evangile ;

c. vivre et exercer convenablement les ministères et les ordres saints dans la communion de l'Église avec générosité et fidélité à l'esprit du Père François Jordan.

78 Cf. SD, I/110.

Moyens de formation

166. Les moyens de cette étape de formation pour tout service ministériel sont mis en œuvre avec deux accents spécifiques à l'esprit : l'identité charismatique salvatorienne et une préparation appropriée au ministère apostolique.

167. Une prise de conscience accrue des engagements sacrés nécessaires à l'accomplissement de ces vocations, avec une attention particulière À la prière personnelle et réflexion sur l›exercice du ministère de la Parole, avec une formation appropriée à l›homilétique et à la catéchèse.

168. Une plus grande appréciation de la célébration de l'Eucharistie comme source et sommet de la vie de l'Église[79], de la valeur des autres sacrements, du sens et de la signification de la célébration de la Liturgie des Heures.

169. L'accompagnement du directeur spirituel, axé sur le fait d'avoir un « cœur pour Dieu » et de développer les compétences nécessaires pour un ministère d'orientation et de service.

170. Assimilation des traits de la spiritualité ministérielle salvatorienne : humilité, simplicité, zèle apostolique, discernement, pauvreté évangélique et don de soi.

171. Des études permanentes, indispensables à la préparation au ministère apostolique, et qui permettent au religieux de vivre véritablement sa vocation d'annoncer à tous et en tous lieux où le Divin Sauveur n'est pas connu et aimé. De plus, le religieux doit acquérir la connaissance nécessaire du droit canon et des normes universelles de l'Église, en particulier ce qui concerne les sacrements.

172. Accompagnement pour favoriser la tâche apostolique d'offrir sa vie à Jésus-Christ et pour le peuple de Dieu.

Les indications pédagogiques

173. Pour l'admission aux ministères et aux saints ordres, il est nécessaire d'observer toutes les conditions canoniques applicables, compte

79 Cf. SC, 10.

tenu de la nature et des obligations établies dans les Constitutions et le Directoire général.

174. Les ministères de lecteur et d'acolyte doivent être exercés pendant une durée appropriée, en vue de répondre à des critères précis pour le service de la Parole et à l'autel. Le délai entre l'installation aux ministères de lecteur et d'acolyte correspond aux délais fixés par le Saint-Siège et la conférence épiscopale compétente. Il doit s'écouler au moins six mois entre l'installation au ministère d'acolyte et l'ordination diaconale80.

175. Au terme de sa formation initiale, le religieux profès fait une demande libre et personnelle pour recevoir chacun des ministères et ordres sacrés de la Société du Divin Sauveur.

176. Le formateur responsable présente à la Commission de formation (ou au supérieur de l'Unité et à son Conseil) le rapport final de l'expérience de formation des profès, y compris sa recommandation sur l'admission aux ministères et aux saints ordres. La liste complète de la documentation nécessaire pour l'admission à chaque ministère et aux ordres sacrés est décrite dans l'annexe II.

Critères de discernement

177. Bien qu'il s'agisse d'une période orientée vers une intégration fructueuse et harmonieuse entre la maturité humaine et spirituelle, entre la vie de prière et la compréhension théologique, entre le charisme salvatorien et son expression apostolique, les critères d'admission des profès aux ministères et aux ordres sont considérés en tenant compte de cinq dimensions de formation :

a. Dimension charismatique

- Avoir conscience et assumer l'identité salvatorienne et le sens d'appartenance à la Société.
- Connaître et étudier volontiers le charisme salvatorien.
- Oser interpréter toutes les réalités à la lumière du mystère du salut où l'amour prend la forme concrète du don de soi et de sa liberté.

80 Cf. Can. 1035 § 2.

- Devenir toujours plus conforme au Christ Sauveur.
- Ecrire, avec l'aide du formateur, un récit autobiographique, mettant l'accent sur les perspectives apostoliques et ministérielles.

b. Dimension Humaine

- Atteindre une maturité personnelle capable d'un choix définitif.
- Présenter une maturité humaine nécessaire pour l'exercice des ministères apostoliques.
- Développer la capacité de parler clairement et ouvertement de la vie intérieure.
- Absence d'addictions (y compris l'abus d'alcool et de substances, le jeu, le sexe, Internet, etc.) et d'autres formes d'abus.

c. Dimension spirituelle

- Engagement à la configuration continue à Jésus-Christ par les valeurs de la spiritualité apostolique salvatorienne.
- Approfondir sa vie personnelle de prière et de vie sacramentelle.
- Développer le sens d'appartenance à l'Église et à l'enseignement du Magistère.

d. Dimension communautaire

- Capacité à établir des relations matures.
- Capacité à collaborer au service de la communauté.
- Capacité à reconnaître les besoins de membres de la communauté et volonté de servir.
- Grandir « dans la conformation graduelle au Christ qui devient une expérience qui suscite, dans la vie du disciple, les sentiments et les comportements du Fils de Dieu »[81].

e. Dimension intellectuelle

- Acquérir la formation philosophique et théologique nécessaire ou une formation professionnelle.
- Apprendre à réfléchir de manière critique, acquérant la capacité d'évaluer, de discerner et de planifier pour l'avenir.
- Cultiver la connaissance de l'histoire de la Société et de l'Unité du membre.

81 RFIS,69.

f. Dimension apostolique-missionnaire

- Disponibilité à travailler avec les autres dans le but de renforcer le charisme et l'identité salvatoriens.
- Compassion et proximité apostolique avec les malades, les pauvres et les marginalisés.
- Capacité à assumer des compétences pastorales spécifiques dans le travail apostolique de la Société.
- Capacité à exercer la pastorale selon l'esprit du charisme de la Société.
- Capacité de discerner et de planifier des activités apostoliques en communauté, en recherchant l'équilibre entre l'action, la vie spirituelle, le besoin de vie communautaire et l'étude.
- Intégration de ministères appropriés dans la vie et la mission du charisme salvatorien.
- Avoir un amour profond pour l'Église en tant que Peuple de Dieu.

CONCLUSION

178. Selon notre Père Fondateur François Jordan, pour être fidèles chaque jour à notre vocation et mission apostoliques, nous ne pouvons perdre de vue deux prémisses fondamentales : ***une grande confiance en Dieu*** combinée à une ***solide formation***. Sans ces deux principes fondateurs, il est difficile de répondre de manière positive à la mission apostolique inspirante de la Société du Divin Sauveur.

179. « Je voudrais vous laisser un héritage particulier : ***une grande confiance en Dieu…*** Puissiez-vous toujours être animés d'une grande et forte confiance dans le Seigneur. Sans cela, vous vivrez des moments difficiles. Si vous ne faites confiance qu'à vos propres compétences, l'avenir vous enseignera différemment. Je vous le dis encore et encore, placez votre confiance dans le Seigneur. Dans toutes vos luttes et vos peines, vos œuvres, vos actes et votre conduite, je vous dis : Notre aide vient d'en haut ! Votre devise dans tous vos travaux et entreprises devrait être : In te Domine speravi, non confundar in aeternum (« J›ai confiance en toi, Seigneur, ne me confonds pas pour toujours) »[82].

180. « L'une des tâches les plus importantes dans l'étape actuelle de la Société est la ***formation des religieux apostoliques***, des religieux prêtres, et surtout la mise en place des maisons de formation pour la Société. Ainsi, en effet, nous réaliserons effectivement l'honneur de Dieu et le salut des âmes (…) Par conséquent, où que vous soyez, considérez toujours ceci comme la tâche principale de la Société : travailler à former de bons membres. C'est l'espérance de la Société et de l'Église. Par conséquent, l'attention principale doit être dirigée vers les maisons de formation. Je le répète : l'attention principale doit d'être dirigée vers les maisons de formation : c'est l'espoir de la Société ![83]

82 JT, (1894/03/30), 20.

83 JT, (1899/02/17), 324.

BIBLIOGRAPHIE

Bible

Sainte Bible : Nouvelle version standard révisée, Nashville / Tennessee 1989.

Documents de l'Église

Code de droit canonique, 21.01.1983, dans : AAS 75 (1983).

Concile Vatican II

Concile VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église Lumen gentium (21.11.1964), dans : AAS 57 (1965), 5-71.

Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium* (04.12.1963), dans: AAS 56 (1964), 97-138.

Décret sur la formation sacerdotale Optatam Totius (28.10.1965), dans : AAS 58 (1966), 713-727.

Enseignement des Papes

JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita Consecrata (25.03.1996)*, dans : AAS 88 (1996), 377-486.

BENOÎT XVI, Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande (19 mars 2010), dans : AAS 102 (2010), 209-220.

FRANÇOIS, Exhortation Apostolique Evangelii Gaudium (24.11.2013), in : AAS 105 (2013), 1019-1144.

_____, Lettre encyclique Fratelli tutti (03.10.2020), www.vatican.va,

_____, Bulle d'Indication du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde Misericordiae Vultus (11.04.2015), AAS 107 (2015), 399-420.

_____, Discours de clôture de la réunion sur *La protection des mineurs dans l'Église* (21-24 février 2019), www.vatican.va

_____, Message du Saint-Père aux participants à la Conférence internationale *La pastorale des vocations et la vie consacrée : perspectives et espérances* (Rome, 1-3 décembre 2017), in : AAS 109 (2017), 1333-1338.

_____, Exhortation apostolique post-synodale *Querida Amazonia* (02.02.2020), www.vatican.va ,

_____,La force de la vocation : la vie consacrée aujourd'hui, Madrid 2018.

Autres enseignements du Magistère de l'Église

CONGREGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACREE ET SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Directives sur la formation dans les instituts religieux *Potissimum institutioni* (02.02.1990), in : AAS 82 (1990), 470-532.

_____,Vie fraternelle en communauté *Congregavit nos in unum Christi amor* (02.02.1994), in: EV 14, 345-537. ,

_____,Repartir du Christ : un engagement renouvelé pour la vie consacrée au troisième millénaire (19.05.2002), in : EV 21, 372- 510.

CONGRÉGATION DE L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Lignes directrices pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce* (29.06.2008), Vatican 2008.

CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Le don de la vocation sacerdotale. Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis* (08.12.2016), Vatican 2016.

Documents de la Société du Divin Sauveur

SOCIETAS DIVINI SALVATORIS, *Ratio Institutionis Generalis SDS*, Rome 2005.

SOCIÉTÉ DIVINI SALVATORIS, *Actes des décisions du XIX Chapitre général, Annales* 20 (2018) 1, Recommandation 14.

LE GÉNÉRALAT DE LA SOCIÉTÉ DU DIVIN SAUVEUR, *Constitutions et Directoire général de la Société du Divin Sauveur,* Rome 2019.

XVIII CHAPITRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DU DIVIN SAUVEUR, *Actes du XVIII Chapitre général Cracovie, Pologne (3-30 octobre 2012), Informations 2012, Ordonnance 10.*

Texte du Fondateur P. François Jordan

FRANCOIS MARIE DE LA CROIX JORDAN, *dernière volonté et Testament, Annales* 6 (1956) 8, 370-371.

FRANCIS JORDAN, « Discours du Père François Marie de la Croix Jordan », in : *Documenta et Studia Salvatoriana*, XXIII, Cracovie 2003.

FRANCOIS MARIE DE LA CROIX, Journal Intime, Milwaukee 2011.

Études

BOESING A. SDS, «Notre mission salvatorienne», in: *Contributions of Salvatorian History, Charism and Spirituality*, Vol. V, Milwaukee 2009, 1-32.

ROGATOIRE ENQUÊTE DIOCÉSAINE À PASSAU, T*émoignage du Rév. Joannes Pfeiffer lors du procès de béatification du P. Jordanie*, ROMA 1982.

THRESHER CL SDS, « Matthieu 28 : 16-20 Implications pour les Salvatoriens aujourd'hui », dans : *Salvatorian Key Elements. Charisme, Mission, Spiritualité, Identité*. Commission mixte internationale du charisme, Partie III, Cracovie 2007, 11-19.

ZONTA M. SDS, *Retrouver la source vivifiante. Vivre le charisme salvatorien avec passion et authenticité*, Lettre Pastorale aux Salvatoriens, Rome 2017.

_____,*Prêts à raviver ensemble le chemin de notre mission, Lettre pastorale aux Salvatoriens*, Rome 2019.

_____,*Un dialogue entre deux François. François Jordan et le Pape François nous parlent de sainteté*, Lettre Pastorale aux Salvatoriens, Rome 2020.

ANNEXE I

Bibliographie salvatorienne de base

1. EDWEIN TIMOTHEUS SDS: *Johann Baptist Jordan connu dans la vie religieuse sous le nom de François Marie de la Croix Jordan*,

a. Enfance, jeunesse et jeune adulte 1848-1878, (DSS, XIII), édition anglaise par PEKARSKE D. SDS, Milwaukee 2008.

*b. Le Jeune Fondateur 1878-1886, (DSS, XIV), é*dition anglaise par PEKARSKE D. SDS, Milwaukee 2008.

c. Le fondateur et la confirmation de son œuvre 1887-1897, (DSS, XV), édition anglaise par PEKARSKE D. SDS, Milwaukee 2008.

d. Expansion et crise 1898-1906, (DSS, XVI), édition anglaise par PEKARSKE D. SDS, Milwaukee 2008.

e. Crise et Maturation 1907-1909, (DSS, XVII), édition anglaise par PEKARSKE D. SDS, Milwaukee 2008.

(**Traduction** - DE, EN, ES)

2. BRUGGER D. SDS*, Père François Jordan et sa pratique de la vertu,* édité par Herbst W. SDS, (Salvatorian Spirituality & Charism Series, 1), Bangalore 2001.

(**Traduction -** IT, EN, DE)

3. *Journal Intime 1875-1918. Nouvelle édition en anglais,* Milwaukee 2011.

(Traduction - EN, DE, FR, ES, PL, IT, PT, TN, HU, RO**)**

4. LAMMERS L. SDS, *Boire à notre source. Réflexions sur le charisme de la Famille Salvatorienne*, (Série Spiritualité Salvatorienne et Charisme, 2), Bangalore 2001.

(Traduction - DT, DE, EN**)**

5. LAMMERS L. SDS, La Spiritualité du Père Jordan, Bangalore 2005.

(Traduction - EN, NL, SW, DE, FR**)**

6. MEISTERJAHN B. SDS, *De peur qu'aucune chair ne s'enorgueillit. Père François Jordan Fondateur des Salvatoriens. Son caractère et ses idéaux*, (Série Spiritualité Salvatorienne et Charisme, 5), Bangalore 2002.

(Traduction - DE, EN, ES, IT, ZH**)**

7. AGRAFEUSEG. SDS, *God's Foolish General*, (Série Spiritualité Salvatorienne et Charisme, 5), Bangalore 2002.

(Traduction – EN**)**

8. *Éléments clés salvatoriens : charisme, mission, spiritualité et identité* - Partie 1.
(Traduction – EN, NL, DE, IT, PR, ES, PL**)**

9. PFEIFFER SDS *P., Père Jordan et ses fondations*, (Série Spiritualité Salvatorienne et Charisme, 8), Bangalore 2005.
(Traduction – DE, EN, ES, PR**)**

10. MEISTERJAHN B. SDS, *Fr. Jordan, sa vie et son œuvre. The Final Years: 1908-1918*, (Documenta et Studia Salvatoriana, XVIII), édition anglaise, Milwaukee 2009.
(Traduction – EN, DE**)**

11. MENKE W. SDS, *Exhortations et Admonitions du Père François Jordan, Fondateur des Salvatoriens*, Rome 1998.
(Traduction – EN, DE, ES, FR, PR, IT, HU, PL**)**

12. *Pourparlers du Père François Marie de la Croix Jordan*, (Documenta et Studia Salvatoriana, XXIII), Cracovie 2003.
(Traduction – EN, DE, ES, PR, IT, PL**)**

13. PANTUSO J. SDS, *Prier avec le Père Jordan. Unlocking the Treasures of the Spiritual Diary*, deuxième édition, préparé et présenté à la Famille Salvatorienne par le Joint Ongoing Formation Committee (JOFC) du Joint Leadership Group (JLG), Milwaukee 2012.
(Traduction – EN**)**

14. PEKARSKE D. SDS, *La force de Dieu brille à travers notre faiblesse humaine. Une étude de caractère du P. François Marie de la Croix Jordan (1848-1918) fondateur de la Famille Salvatorienne*, (Contributions sur Salvatorian Histoire, charisme et spiritualité, 11), Milwaukee 2017.
(Traduction – EN, PR)

15. PFEIFFER P. SDS, *Last Days of Father Jordan*, (Série Spiritualité Salvatorienne et Charisme, 10), Bangalore 2007.
(Traduction – DE, EN, PR, PL, ES)

16. ZONTA M. SDS, *François Jordan. Un jeune homme en feu avec l'esprit*, Rome 2017.
(Traduction – PR, EN, ES, FR, NL**)**

17. KIEBELE A. SDS, KIEŁBASA A. SDS, MÜNCK SDS & VAN MEI-JL P. SDS (éd.), *Les Salvatoriens dans l'Histoire et Aujourd'hui 1881-1981*, (Série Spiritualité Salvatorienne et Charisme, 11), Bangalore 2008.
(Traduction – EN, DE, NL, ES**)**

18. MUSICK U., VAN MEIJL P. SDS, *D'autres viendront…. Guide pour la préparation et la formation des Salvatoriens*, (Série Spiritualité Salvatorienne & Charisme, 13).
(Traduction – EN, DE, FR**)**

19. BECKER CH. SDS, *Père Otto Hopfenmüller de la Société du Divin Sauveur. Un pionnier allemand dans une mission Indienne*, (Série Spiritualité Salvatorienne et Charisme, 12), Bangalore 2008.
(Traduction – EN, DE**)**

20. JONES S. SDS, *Père François Jordan. Apôtre du Divin Sauveur et Fondateur des Salvatoriens*, (Salvatoriens dignes d'être connus, 1), Roma, 2006.
(Traduction – EN, DE, PL, IT, ES, FR, HU**)**

21. JONES S. SDS, *Bienheureuse Marie des Apôtres. Zélée pour la Mission*, (Salvatoriens à connaître, 3), Roma 2007.
(Traduction – EN, DE, PL, IT, ES, FR, PR**)**

22. CERLETTY M. SDS, *Fils Aîné. La vie du père Bonaventure Lüthen 1846-1911*, Milwaukee 1998.
(Traduction – EN)

23. HYNEK D. SDS, *Père Titus Helde SDS. Un martyr salvatorien.*
(Traduction – EN, DE**)**

24. JONES S. SDS, *Père Bonaventure Lüthen SDS. Fidèles à la vision*, (Salvatoriens dignes d'être connus, 2), Roma 2006.
(Traduction – EN, DE, PL, IT, ES, FR**)**

25. JONES S. SDS, *Père Otto Hopfenmüller. Missionnaire du Divin Sauveur,* (Salvatoriens à connaître, 4), Roma 2012.
(Traduction – EN, DE, PL, ES, FR**)**

26. LA MERE C.E. SDS, *Père Felix Bucher, SDS Missionnaire et Mystique de Grand Rond*e, Oregon, Lafayette 1996.
(Traduction– FR)

27. BERCHTOLD L., SDS : *Prêtre salvatorien Evaristus Andreas Mader 1881--1949. Un archéologue sur les traces du Père Jordan*, (Salvatoriens à savoir, 5), Roma 2012.
(Traduction – EN, DE, PL, ES**)**

28. CUIJPERS P. SDS, *Frère Henricus Verkooijen SDS. Pontifex : constructeur de ponts pour le Sauveur*, (Salvatoriens à savoir, 6), Rome 2017.
(Traduction – NL, EN, DE, ES, FR**)**

29. BERCHTOLD L. SDS, *Pater Inigo König (1904-1964). Salvatorien. Une Vie Pour la Mission,* (Salvatorianer, die es sich lohnt zu kennen, 7), Rome 2017.
(Traduction – DE)

30. GIEMZA B., *Ks. Paschalis Schmid SDS. Ojciec Soboty Kapłańskiej*, (Salwatorianie, których warto znać, 8), Rome 2018.
(Traduction – PL**)**

31. KIEŁBASA I. SDS, *Ks. SDS de Tomasz Weigang. Wytrawały i wierny charyzmatowi Założyciela*, (Salwatorianie, których warto znać, 9), Rome 2018.
(Traduction – DE

32. AVELLAS., Père Winfrid Herbst SDS. *Prédicateur et Auteur,* (Salvatoriens dignes d'être connus, 10), Roma 2018.
(Traduction – EN, ES**)**

33. PIELA M. SDS, *Czcigodny Sługa Boży (Venerabilis Dei Servus) Ojciec Franciszek Maria od Krzyża. życie i dzieło (1848-1918)*. • partie 1 : *Od narodzin do utworzenia pełnej struktury Towarzystwa (1848-1888)*, Cracovie 2014. • partie 2 : *Wierni Salwatoriańskiej uniwersalności (1889-1918)*, Cracovie 2019.
(Traduction – PL**)**

ANNEXE II

Les formulaires suivants sont des modèles qui peuvent être adaptés aux circonstances des unités. Les modèles sont également disponibles sur notre site Web SDS : sds.org.

Notre tâche est de vivre autant que possible
dans l'esprit de Jésus- Christ
et de suivre les saints apôtres
le plus proche possible!

(François Jordan, JT, 1898/12/09)

LA LISTE DES DOCUMENTS REQUIS POUR UNE DEMANDE

1. Le formulaire de demande de l'Unité en question.
2. Si elle n'est pas incluse dans le formulaire de candidature, une autobiographie détaillée et complète doit être écrite.
3. Un certificat de baptême.
4. Un certificat de confirmation.
5. Au moins trois lettres de recommandation, dont l'une devrait provenir de son curé ou directeur spirituel.
6. S'il a été auparavant dans la vie religieuse et/ou au séminaire, une lettre de recommandation du recteur du séminaire et/ou supérieur majeur ou évêque de chaque communauté religieuse ou diocèse dont il était membre.
7. Rapports médicaux.
8. Relevés de notes scolaires.
9. Autres documents requis par l'Unité ou le droit civil.

DEMANDE PERSONNELLE POUR L'ENTRÉE AU NOVICIAT
PROMOTION DES VOCATIONS SALVATORIENNES

A. Données personnelles en général

1. Nom :
2. Adresse :
3. Numéro Téléphone :
4. Date de naissance (jour, mois, année) : Lieu de naissance : Nationalité actuelle :
5. Date de baptême (jour, mois, année) : Lieu de baptême : Diocèse du baptême :
6. Date de confirmation (jour, mois, année) :
7. Etat civil (célibataire, veuf) :
8. Service militaire. Situation actuelle :
9. Remarques :

B. Données Familiales

1. Nom et âge du père : Vivant ou décédé ? Profession :
2. Nom et âge de la mère : Vivante ou décédée ? Profession :
3. Frères et/ou sœurs. Âge de chacun d'eux : Profession de chacun d'eux :
4. Position du candidat parmi ses frères/sœurs :
5. Des maladies héréditaires ou mentales ?
6. Niveau économique de la famille. Description : Sa famille a-t-elle besoin de son aide économique ?
7. Membres de famille : Relations avec le père et la mère :
8. Niveau d'instruction de la famille :
9. Vie chrétienne de la famille :
10. Attitude de la famille à la vocation éventuelle du candidat :
11. Remarques :

C. Données personnelles spécifiques

1. Santé physique et mentale

1.1. Description générale :
1.2. Maladies ou défauts physiques :
1.3. Intérêt pour le sport :
1.4. Maladies ou défauts mentaux : A-t-il suivi un traitement psychologique ou psychiatrique ?
1.5. Le niveau de maturité affective et émotionnelle :
1.6. Remarques :

2. Études

2.1. Études primaires. Lesquelles et où ? Certificats :
2.2. Études secondaires. Lesquelles et où ? Certificats :
2.3. Études universitaires. Lesquelles et où ?
2.4. Autres études :
2.5. Remarques :

3. Expérience de Travail

3.1. Occupation actuelle : Description : Temps et lieu :
3.2. Passé professionnel : Description : Temps et lieux :
3.3. Inclinaisons particulières : lesquelles ?
3.4. Remarques :

4. Relations sociales

4.1. Traits personnels de sociabilité : Description :
4.2. Appartenance à des groupes d'amis hommes/femmes : Caractéristiques :
4.3. Appartenance à d'autres groupes : Caractéristiques :
4.4. Remarques :

5. Vie chrétienne

5.1. Né catholique ou converti ? S'il s'agit d'un converti, décrivez la conversion :
5.2. Vie de prière :
5.3. Lecture biblique :
5.4. Sacrement de Pénitence :
5.5. Sacrement de l'Eucharistie :
5.6. Engagement apostolique : Caractéristiques :
5.7. Participation à la vie paroissiale :
5.8. Attitude face à l'Église :
5.9. Remarques :

6. Histoire de Vocation

6.1. Première prise de conscience de la vocation : Description :
6.2. Raisons et motivations d'être Salvatorien :
6.3. Études antérieures dans un séminaire ou appartenance à une congrégation religieuse : Noms des institutions : Heures et lieux : Personnes
6.4. A - t -il des obstacles pour devenir Salvatorien ? Si oui, lesquels ?
6.5. A - t -il des obligations qui pourraient l'empêcher d'être Salvatorien ? : Si oui, lesquelles ? Peuvent-elles être surmontés ? :
6.6. Remarques :

7. Références personnelles

7.1 Indiquez une ou plusieurs personnes autres qu'un membre de famille qui le connaissent bien. S'il en faut plus, ceux -ci devraient inclure un prêtre ou un religieux/religieuse.

7.2 Données sur ces personnes : Nom et prénom, adresse, téléphone, profession et raisons de leur connaissance mutuelle.

Première référence :
Deuxième référence :
Troisième référence :

Date et signature du formateur :

DÉCLARATION PERSONNELLE DU CANDIDAT

(Cf. CIC, c. 597; SDS Const. 605, 606; SDS DG 6.3; Statuts de l'Unité)

Très Rév.....
Supérieur de .....
Je Soussigné, ... , admis comme Candidat dans le Société du Divin Sauveur le ..... jour de ..... , de l'année..... ,

DÉCLARE :

1. Que mon entrée dans la Société et les tâches que j'y effectue n'ont pas la nature d'un contrat de travail.
2. Que si je quitte plus tard la Société, je ne pourrai exiger aucune indemnité pour les travaux que j'ai effectués ou pour les dommages que j'aurais pu subir pendant mon séjour dans celle-ci.
3. Que je n'aie connaissance d'aucun obstacle pour entrer dans la Société (cf. CCL CIC, c. 597).

En foi de quoi, je signe cette déclaration le ..... jour de ..... , de l'année .....

(Signature)

PÉTITION PERSONNELLE POUR L'ENTRÉE AU NOVICIAT

(CIC, c. 643; SDS Const. 606; Statuts de l'unité)

Très Rév.....
Supérieure de .....

Je Soussigné, ..., candidat dans cette Société et Unité, avec tout le respect que je vous dois, je vous Soumets par la présente le ..... jour du mois de ..... mon désir commencer le noviciat.

Conformément à la loi universelle de l'Église (cf. CIC, c. 643), je déclare que je n'ai aucun empêchement. Je déclare également que je veux être un Salvatorien (SDS Const. 201, 202).

JE VOUS DEMANDE LIBREMENT ET SPONTANÉMENT, ainsi qu'à votre Conseil, de m'admettre au noviciat.

À ....., le ..... le mois de ..... de l'année .....

(Signature)

DEMANDE PERSONNELLE POUR LA PREMIÈRE PROFESSION

(Const SDS. 610 ; SDS DG 6.7. ; Statuts des unités)

Très Rév.....
Supérieur de .....

Très Rév. Père..... Comme on tend vers la fin du temps de mon noviciat, conformément aux normes établies dans le Code de Droit Canonique et dans la Constitution et le Directoire Général de notre Société, je vous écris très sincèrement et respectueusement, et je

DÉCLARE :

1. Que je demande l'admission aux vœux temporaires comme membre de la Société du Divin Sauveur, pleinement conscient de ce que je fais, de bonne foi et librement, c'est-à-dire sans ruse ni fraude, et sans être soumis à la peur ou à la force.
2. Que j'ai une volonté sincère de professer et de rester dans la Société jusqu'à la mort, à moins qu'avant ma profession perpétuelle je ne sois gêné par quelque obstacle que je ne puis prévoir actuellement.
3. Que je n'ai pas connaissance d'avoir ou de dissimuler un empêchement diriment ou un vice notable qui pourrait faire obstacle à mon admission ou à ma profession.
4. Que j'accepte volontiers les obligations qu'implique la vie religieuse, telle qu'est pratiquée ou professée dans cette Société.
5. Que puisque la profession religieuse n'a pas la nature d'un contrat de travail entre le religieux et la Société, mes efforts et services au sein de la Société seront gratuits ; et que je ne réclamerai rien à titre de rémunération, de dommages et intérêts ou de préjudices encourus, tant que je resterai dans la Société ou au cas où je la quitterais. En effet, tout ce que je reçois pour le travail ou en considération de ma personne (en dehors de mon patrimoine familial), je le reçois pour la Société.
6. Que je suis actuellement conscient d'être appelé à être salvatorien selon la vocation (presbyterat / diaconat / de frère).

Ayant fait cette déclaration, Je .....DEMANDE à vous et à votre Conseil de m'accorder la faveur d'être admis à faire ma première profession religieuse dans la Société.

À....., le..... le mois de..... de l'année .....

(Signature)

MODÈLE DE RAPPORT DU MAÎTRE DES NOVICES POUR LA PREMIÈRE PROFESSION

(Cf. CIC, cc. 652, 653 § 2)

RAPPORT sur la condition physique du novice,
....., pour sa première profession, donnée par le Maître des novi ces,..... , à .... le .....du mois de..... .....de l'année.....

1. Santé physique et mentale, Eventuels Obstacles :
2 Degré de maturité humaine et affective atteint pour vivre les engagements de la vie religieuse :
3. Qualité pour vivre la vie religieuse, surtout pour la vie communautaire.
4. Qualités les plus remarquables : capacité de relation interpersonnelle
5. Assimilation à la vie salvatorienne :
   - Participation et collaboration actives et responsables à sa propre formation :
   - Capacité de renoncement et de détachement des autres valeurs non conformes à la vocation salvatorienne :
6. Spiritualité apostolique salvatorienne :
   - Vie de prière personnelle et communautaire. Vie sacramentelle;
   - Union avec le Christ, le Sauveur;
   - Amour et fidélité à l'Église;
   - Amour pour la Société;
   - Zèle apostolique. Disponibilité;
   - Capacité de travail ;
   - Vertus apostoliques;
7. Vivre les vœux religieux :La pauvreté, chasteté dans le célibat Obéissance:
8. Études. Capacité et progrès. Connaissance de la réalité de la Société :
9. Avenir possible dans la Société et dans l'Église :
10. Autres indications et suggestions :
11. Jugement évaluatif :

(Signature)

CESSATION D'ADMINISTRATION DES BIENS PERSONNELS ET ALIÉNATION D'USUFRUIT

(Cf. CIC c. 668 § 1 et SDS Const. 317)

CONSIDÉRANT les lois de l'Église Catholique Romaine concernant l'administration des biens, son usage et son usufruit, d'un membre d'une communauté religieuse reconnue par l'Église Catholique Romaine, et pour toute autre contrepartie valable, dont la considération est reconnue, je déclare solennellement ce qui suit :

1. L'administration des biens dont je suis propriétaire en cette date sont :
....
(Déclarer et décriver votre patrimoine)

ainsi que l'administration de tous les biens que je pourrai acquérir par la suite par donation, legs, héritage ou autre (ci-après dénommés mes « Propriétés ») sont par la présente cédée, transféréeà ..... (Nom). dont l'adresse est la suivante : .....

2. Le droit d'utiliser ma Propriété et l'usufruit de ma Propriété, c'est-à-dire le droit de recevoir les revenus, intérêts, loyers, rentes, redevances, dividendes et autres de ma Propriété, sont cédés par la présente comme suit :
.....
(Vous pouvez indiquer votre Administrateur ou une autre personne)
.....

3. Le soussigné accepte d'exécuter les cessions, les procurations et les documents supplémentaires qui peuvent être requis de temps à autre pour mettre en œuvre et effectuer la cessation et la disposition prévues par les présentes.

EN FOI DE QUOI, j'ai sciemment et librement apposé ma signature en ce .....
jour de .....de l'année.....

(Signature et adresse)

NOTIFICATION DE LA PREMIÈRE PROFESSION

Société du divin sauveur

Unité: .....

Maison: .....

Nom: .....

Date de naissance: .....

Lieu de naissance: .....

Père: .....

Mère: .....

a fait sa première profession religieuse dans la Société du Divin Sauveur en prononçant les trois vœux de chasteté, pauvreté et obéissance dans le célibat, pendant un an le (*date*) : ..... (*à la maison*) .....

Vœux reçus par:.....
(*Supérieur/Supérieur local/délégué de l'Unité*)

.....
Signature: qui est le profès qui a professé les vœux

.....
(Encerclez une réponse) : clerc ou frère

Copies à :
Archives de l'unité
Archives générale

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE VŒUX OU DE PROFESSION PERPÉTUELLE

(SDS Const. 612 ; SDS DG 6.10)

Très Rév.....
Supérieur Majeur d'Unité de .....

JE,.....(prêtre, étudiant ou frère), profès temporaire et membre de cette Société et Unité, avec tout le respect que je vous dois, vous SOUMETS ma demande en ce jour ..... du mois de ....., de l'année ....

Le temps est venu pour moi de renouveler ma profession religieuse (pour un an ou pour toujours), que j'avais faite pour la première fois à .....le..... du mois de ....., de l'année .....

Conformément à notre *Constitution et à notre Directoire général*, et avec la ferme décision de vivre dans la Société jusqu'à la mort et d'observer fidèlement ses Constitutions et dispositions,

JE VOUS DEMANDE LIBREMENT ET SPONTANÉMENT ainsi qu'à votre Conseil de m'admettre au renouvellement (ou profession perpétuelle) de mes vœux.

A ....., le ..... le mois de ..... de l'année .....

(Signature)

REMARQUE: Le formulaire de demande de profession perpétuelle peut être accompagné d'une lettre au Supérieur d'Unité dans laquelle le demandeur de profession expose spontanément sa situation personnelle (son appréciation du processus de formation, ses motivations à vouloir professer et ses attentes pour l'avenir).

MODÈLE DE RAPPORT POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA PROFESSION

(CIC, c. 657 §1; SDS Const. 612; SDS DG 6.9)

Rapport sur .....
pour son renouvellement de profession,
donné par .....
à .....le jour de .....

1. Santé physique et mentale :
2. Degré de maturité humaine et affective atteints pour vivre les engagements de la vie religieuse :
3. Qualités pour la vie religieuse, surtout pour la vie communautaire.
4. Les qualités les plus remarquables : • capacité de relation interpersonnelle
5. Critères pour la vie religieuse et salvatorienne :
6. Spiritualité apostolique salvatorienne :
7. Vie de prière personnelle et communautaire et vie sacramentelle :
   - Union au Christ Sauveur :
   - Amour et fidélité à l'Église :
   - Zèle apostolique. Disponibilité:
   - Capacité de travail :
   - Vertus apostoliques :
8. Vivre les vœux religieux :
9. La pauvreté,
10. Chasteté célibataire
11. Obéissance.
12. Études. Capacité et progrès :
13. Avenir possible dans la Société et dans l'Église :
14. Autres indications :
15. Jugement évaluatif final ; Suggestions:

(Signature)

MODÈLE DE RAPPORT POUR LA PROFESSION PERPÉTUELLE

(Cf. CIC, cc. 657 § 1, 658 ; SDS Const. 612)

Rapport sur .....
pour sa profession perpétuelle, donné par .....
à....., le ..... du mois de ....., de l›année .....

DÉCLARATION : Afin d'aider les supérieurs à former un discernement plus adéquat de la vocation de ce candidat, je suis ma conscience en proposant ce rapport sur les aspects suivants :

1. Détails personnels:
   Âge, lieu de naissance, etc. (tout autre élément pouvant être pertinent) :
   Nombre d'années comme religieux, nombre d'années de professions, date de la première profession :
   Études faites :
   Santé physique et mentale :
   Caractère général et traits de personnalité :

2. Maturité humaine :
   Évaluation globale de sa maturité humaine :
   Développements les plus notables, s'ils sont connus, depuis le noviciat. Les revers les plus importants :
   Qualités humaines (sincérité, fidélité, compassion, solidarité, modération, maîtrise de soi, responsabilité, flexibilité, force de caractère, souci de justice) :
   Équilibre psychologique (acceptation de soi et des autres, discipline d'esprit, tolérance à la frustration, fermeté et constance d'esprit, sens de culpabilité, capacité à faire face à la solitude et aux échecs de manière constructive) :
   Maturité sexuelle et affective (présenter des liens affectifs avec les hommes et les femmes, harmoniser le besoin d'aimer et d'être aimé, capacité à se sublimer, etc.) :
   Maturité de jugement : -- Capacité intellectuelle :
   Autres qualités : capacité de dialogue, ouverture avec les formateurs, service, compétences, capacité de créativité et d'initiative :
   Perspectives d'avenir :

3. Maturité spirituelle
   Bilan global de sa vie spirituelle et de foi. Orientation générale de sa spiritualité :
   Développements les plus notables, s'ils sont connus, depuis le noviciat. Les revers les plus importants :
   Sentiment pour Dieu et le prochain (surtout pour les pauvres) :
   Souci de sa propre sainteté :
   Vie sacramentelle (Eucharistie et Pénitence) ; vivre les vertus apostoliques ; partici-

pation active à la prière communautaire ; prise de l'habitude de la prière personnelle et de l'écoute de la Parole de Dieu :
Amour et fidélité à l'Église :
Témoignage de vie :
Mise en pratique des Constitutions :
Perspectives d'avenir :

4. Vie communautaire :
   Appréciation globale de sa capacité à vivre en communauté :
   Comportements communautaires les plus notables. Rôle le plus spécifique qu'il joue dans la communauté :
   Qualités les plus remarquables :
   Acceptation des intermédiaires :
   Capacité à vivre en accord avec un projet communautaire :
   Perspectives d'avenir :

5. Engagements évangéliques (pauvreté, chasteté dans le célibat, obéissance) :
   Évaluation globale :
   Critères les plus notables sur chacun d'eux. Ses motivations profondes (renoncement évangélique, gestion de la frustration, etc.) :
   Perspectives d'avenir :

6. Vie apostolique :
   Appréciation globale : critères, pratiques, motivations, disponibilités :
   Service de la Parole de Dieu. Expériences apostoliques les plus significatives réalisées (si connues). Évaluation générale :
   Perspectives d'avenir apostolique dans la Société :

7. Intégration vocationnelle :
   Évaluation globale de son développement vocationnel et de sa maturation actuelle :
   Degré de résolution des traumatismes ou crises qu'il a subies :
   Personnalisation des valeurs vocationnelles salvatoriennes :
   Perspectives d'avenir :

8. Autres aspects :
   Critères d'orientation pour l'avenir à retenir par le supérieur d'unité :
   Évaluation finale globale :

(Signature)

DERNIÈRE VOLONTÉ ET TESTAMENT

(SDS Const. 318; CIC, c. 668 § 1)

(Peut être utilisé quand on a l'intention de tout laisser à la Société)

Moi, ... (Nom), de ..... (maison, communauté), étant d'esprit et de mémoire sains et disposés, je fais, publie et déclare par la présente ma dernière et mon testament, révoquant par la présente tous les anciens testaments et notes rédigés jusqu'ici par moi-même.

ARTICLE I.

J'ordonne que toutes mes dettes légalement exécutoires, frais funéraires et frais d'administration soient payés sur le reliquat de ma succession.

ARTICLE II.

Je donne, concède et lègue tout le reste, résidu et reliquat de mes biens de quelque nature que ce soit, où qu'ils se trouvent, m'appartenant au moment de ma mort, à la SOCIÉTÉ DU DIVIN SAUVEUR.

ARTICLE III.

Je nomme par la présente l'économe en exercice de la SOCIÉTÉ DU SAUVEUR DIVIN en tant que représentant personnel de ce dernier testament et je demande qu'aucun lien ne soit exigé de ladite personne tout en agissant en cette qualité.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature, ce ..... jour de .....de l'année. .....

.....

(Signature de la personne faisant le testament)

résidant à .....

..... résidant à: .....

(Signature du Témoin)

..... résidant à: .....

(Signature du Témoin)

N.B : Les dispositions du droit civil concernant la rédaction d'un testament doivent être respectées

DERNIÈRE VOLONTÉ ET TESTAMENT

(Cf. SDS Const. 318 ; CIC, c. 668 § 1)

(Prévoit des legs spécifiques à des tiers ou et à la Société, le reliquat allant à la Société).

Moi, ... (Nom), de la.....(maison, communauté), suis d'esprit et de mémoire sains et disposés, je fais, publie et déclare par la présente ma dernière volonté et mon testament, révoquant par la présente tous les anciens testaments et notes rédigés jusqu'ici par moi-même.

ARTICLE I.

J'ordonne que toutes mes dettes légalement exécutoires, frais funéraires et frais d'administration soient payés sur le reliquat de ma succession.

ARTICLE II.

Je donne, concède et lègue aux personnes nommées ci-après, si elles me survivent, les legs spécifiques suivants :

A .....
B .....
C .....

ARTICLE III.

Je donne, concède et lègue tout le reste, résidu et reliquat de mes biens de quelque nature que ce soit, où qu'ils se trouvent, m'appartenant au moment de ma mort, à la SOCIÉTÉ DU DIVIN SAUVEUR.

ARTICLE IV.

Je nomme par la présente l'économe en exercice de la SOCIÉTÉ DU DIVIN SAUVEUR en tant que représentant personnel de ce dernier testament et je demande qu'aucun lien ne soit exigé de ladite personne tout en agissant en cette qualité.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature ..... , ce ..... jour de ....de l'année.....

.....
(Firma de la persona que hace el testamento)

..... résidant à: .....
(Signature du Témoin)
..... résidant à: .....
(Signature du Témoin)

N.B : Les dispositions du droit civil concernant la rédaction d'un testament doivent être respectées

DERNIÈRE VOLONTÉ ET TESTAMENT

(Cf. SDS Const. 318 ; CIC, c. 668 § 1)

(Prévoit des legs spécifiques à des tiers et à la Société, le résidu allant à des tiers et/ou à la Société).

Moi, ... (Nom), de la.....(maison, communauté), suis d'esprit et de mémoire sains et disposés, je fais, publie et déclare par la présente ma dernière volonté et mon testament, révoquant par la présente tous les anciens testaments et notes rédigés jusqu'ici par moi-même.

ARTICLE I

J'ordonne que toutes mes dettes légalement exécutoires, frais funéraires et frais d'administration soient payés sur le reliquat de ma succession.

ARTICLE II

Je donne, concède et lègue aux personnes nommées ci-après, si elles me survivent, les legs spécifiques suivants:

A .....
B .....
C .....

ARTICLE III.

Je donne, concède et lègue tout le reste, résidu et reliquat de mes biens de quelque nature que ce soit, où qu'ils se trouvent, m'appartenant au moment de ma mort comme suit : .....

ARTICLE IV

Je nomme par la présente l'économe en exercice de la SOCIÉTÉ DU DIVIN SAUVEUR en tant que représentant personnel de ce dernier testament et je demande qu'aucun lien ne soit requis de ladite personne tout en agissant en cette qualité.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature ..... , ce ..... jour de ....de l'année.....

.....
(Firma de la persona que hace el testamento)

..... résidant à: .....
(Signature du Témoin)
..... résidant à: .....
(Signature du Témoin)

N.B : Les dispositions du droit civil concernant la rédaction d'un testament doivent être respectées

NOTIFICATION DU RENOUVELLEMENT DE LA PROFESSION TEMPORAIRE
(Cf. SDS DG 3.2)

Société du Divin Sauveur

Unité : .....

Maison: .....

Nom: .....

Date de naissance: .....

A renouvelé ses vœux temporaires de chasteté dans le célibat, de pauvreté et d'obéissance dans la Société du Divin Sauveur, pour un an, le (date): .....

à (Maison) .....

vœux reçus par:.....(*Supérieur ou délégué de l'Unité*).

Signatures :

(qui a reçu les vœux) : .....

(Le Profès) : .....
Encerclez un: clerc ou frère

Copies à :
Archives de l'Unité
Archives générales

ARCHIVES GÉNÉRALES NOTIFICATION DES VŒUX PERPÉTUELS

Société du Divin Sauveur

(Cf. CIC c. 535 § 2; SDS DG 3.2)

Unité : .....

Maison: .....

Nom: .....

Date de naissance: .....

A émis sa profession perpétuelle dans la Société du Divin Sauveur en prononçant les vœux perpétuels de chasteté dans le célibat, de pauvreté et d'obéissance.
la date) .....

À (Maison) .....

Vœux reçus par:.....*(Supérieur ou Délégué de l'Unité)*.

Signatures :

(qui a reçu les vœux) : .....

(Le Profès) : .....
Encerclez un: clerc ou frère

Copies à :
Archives de l'Unité
Archives générales

Notification à :
Paroisse d'origine

LETTRE DE DEMANDE D'ADMISSION AUX MINISTÈRES

(Cf. Motu proprio «Ministeria Quaedam», VIII)

Très Rév. Père .....

Supérieure de l'Unité de .....

Moi,..... un profès (temporel/perpétuel) (étudiant / frère), âgé de.. ..... ans, et (je fais actuellement / ou j'ai déjà terminé) mes études en.....[et était déjà installé au Ministère de Lecteur le ..... jour du mois de ..... de l'année.....], avec le respect dû je vous.

SOUMETS librement et spontanément ma demande d'être admis au ministère de..... ....., et que j'ai la ferme volonté de servir Dieu fidèlement et le peuple de Dieu.

EN CONSÉQUENCE, JE VOUS DEMANDE, ainsi qu'à votre Conseil, de m'accorder la faveur de recevoir ce Ministère le ..... jour de ....., de l'année …..... en... .....

Priant pour que Jésus-Christ, le Sauveur du monde, vous bénisse,

Fait à ....., le (date) .....

(Signature)

NOTIFICATION DE RÉCEPTION DU MINISTÈRE

Société du Divin Sauveur

Unité : .....

Maison: .....

Nom: .....

Date de naissance: .....

Je certifie par la présente que le membre susnommé a reçu le ministère de LECTEUR/ ACOLYTE (*encercler ce qui est approprié*)

De:..... (Officiant)

Le ..... à (lieu) : .....

Signature .....

Date .....

Copies vers:
Archives de l'Unité

MODÈLE DE RAPPORTS POUR LES SAINTS ORDRES

(Cf. CIC, cc. 1025, 1029, 1031, 1051)

Rapport sur.....(étudiant profès perpétuel ou diacre) de l'ordination au (diaconat ou sacerdoce), soumis par .... le ..... jour de.....de l'année.....

DÉCLARATION : Afin d'aider les supérieurs à mieux discerner la vocation de ce candidat, je suis ma conscience en rapportant que le candidat n'a aucune irrégularité ou empêchements dirimants tel qu'indiqués dans la Loi Universelle de l'Église (cf. CIC, cc. 1040--1049), et qu'il possède les caractéristiques que je vais indiquer :

1. Santé physique et mentale.
2. Maturité suffisante pour remplir les engagements découlant du diaconat ou du presbytérat :
3. Caractère et aptitude à l'exercice pastoral du diaconat ou du presbytérat :
4. Jugement dans sa foi, sa bonne intention, sa bonne réputation, ses coutumes et d'autres qualités exceptionnelles :
5. Critères doctrinaux, notamment sur le diaconat ou le presbytérat :
6. Spiritualité apostolique salvatorienne :
   - Vie de prière personnelle et communautaire et vie sacramentelle :
   - Service de la Parole de Dieu :
   - Amour et fidélité à l'Église :
   - Orientation apostolique, Disponibilité :
   - Capacité de travail :
7. Vivre les exigences de la vie religieuse, en particulier la vie communautaire et les vœux religieux : pauvreté, chasteté dans le célibat et obéissance :
8. Formation théologique et pastorale des Ordres. Préparation spécifique au diaconat ou au presbytérat:
9. Avenir ministériel possible dans la Société et dans l'Église :
10. Autres indications :
11. Évaluation globale de clôture :

(Signature)

LETTRE DE DEMANDE PERSONNELLE MANUSCRITE AVANT LE DIACONAT

(CIC cc. 1028, 1036)

Très Rév.....

Supérieur majeur de .....

Moi,..... , membre profès perpétuel de la Société du Divin Sauveur, je suis âgé de..... ans, et je fais actuellement mes études dans ..... ; j'avais été installé dans les Ministères de Lecteur et Acolyte le ..... jour de ..... de l'année ..... ., et le .....jour de ..... de l'année....., et par la présente

DÉCLARE :

1. Que je demande et désire être admis dans l'Ordre du Diaconat (cf. CIC, c. 1036) ;
2. Que j'ai connaissance de ce qui se rapporte à cet Ordre et des obligations qu'il comporte (cf. CIC, c. 1028) ;
3. Que je vais le recevoir librement et spontanément (cf. CIC, c. 1036) ;
4. Et que je me consacrerai perpétuellement au ministère ecclésiastique (cf. CIC, c. 1036) ;

PAR CONSÉQUENT, JE VOUS DEMANDE, ainsi qu'à votre Conseil, de m'accorder la faveur d'être ordonné diacre le ..... jour de ...., de l'année .... Fait à ....., le ..... jour de ..... de l'année.....

.....

(Signature)

PROFESSION DE FOI ET SERMENT DE FIDÉLITÉ
(CIC c. 833 § 6 // AAS 81 [1989], p. 105-106)

Moi, N., avec une foi ferme, je crois et professe toutes et chacune des vérités contenues dans le Symbole de la Foi, à savoir :

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible.

Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père ; et par lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel ; par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il souffrit sa passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Ecritures, et il monta au ciel ; il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts ; et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, il procède du Père et du Fils ; avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire; il a parlé par les prophètes. Je crois en l'Eglise, une sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. Amen.

Avec une foi ferme, je crois aussi toutes les vérités qui sont contenues dans la Parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition et proposées par l'Eglise pour être crues comme divinement révélées, soit en vertu d'une décision solennelle, soit par le Magistère ordinaire et universel.

Fermement encore, j'embrasse et tiens toutes et chacune des vérités que l'Eglise propose de façon définitive concernant la doctrine sur la foi et les mœurs.
De plus, avec une soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, j'adhère aux doctrines qui sont énoncées, soit par le Pontife romain, soit par le Collège des évêques, lorsqu'ils exercent le Magistère authentique, même s'ils n'ont pas l'intention de les proclamer par un acte définitif.

LETTRE DIMISSORIALE POUR LE DIACONAT
(CIC, cc. 1052 § 2; 1019 § 1)

Du Très Révérend Père.....,
Supérieur de l'Unité de ..... ,
de la Société du Divin Sauveur, Salvatoriens,
A notre bien aimé fils dans le Christ, ..., profès perpétuel dans notre Société et membre de notre communauté de….. , dans le diocèse de……. , salutations dans le Seigneur.
Après s'être assuré qu'en plus d'être libre de tout empêchement canonique, vous possédez la conduite morale convenable et l'âge requis, et sachant que vous avez terminé les études prescrites, réussi les examens obligatoires et effectué la retraite établie à cet effet.
En vertu des facultés que m'accorde le droit canonique, c. 1019 § 1, je vous envoie à Son Excellence Monseigneur l'Archevêque, Evêque .....afin que, ayant accompli les intervalles requis et avec le titre de « mensae communis », vous pouvez être légalement promu au diaconat.
En foi de quoi, j'envoie les Lettres Dimissoriales, signées et scellées par moi-même et cosignées par mon Secrétaire.

Dans notre Unité de ....., en ce ..... jour de……..de l'année…….,

.....
(Signature du Supérieur et sceau de l'Unité)

.....
(Signature du Secrétaire)

LETTRE DIMISSORIALE POUR LE DIACONAT
(CIC, cc. 1052 § 2; 1019 § 1)

Société du Divin Sauveur
Unité : .....
Le soussigné, ...supérieur de l'Unité susmentionnée de la Société du Divin Sauveur, accorde par la présente la permission
à..... ..., membre profès perpétuel de cette Unité, d'être ordonné diacre par ...., archevêque/évêque de .....
Il déclare que le candidat n'est soumis à aucun empêchement ou irrégularité et a fourni les documents requis par la loi (c. 1050, 1051) : certificats d'études ; de baptême, de confirmation, de la réception des ministères et la déclaration de liberté et engagement au ministère.

Il a également examiné le témoignage de ceux qui se portent garants de l'aptitude du candidat à exercer ce ministère : qualités, aptitudes, santé physique et psychologique.

Fait à (lieu) ..... en la date du (date) .....

Signé :..... (Supérieur de l'Unité)

Sceau :

(Copier un : Unité d'Archives)

NOTIFICATION DE L'ORDINATION AU DIACONAT

Société du Divin Saveur (Cf. CIC cc.1054, 535 § 2)

Unité : .....

Maison : .....

Nom : .....

Date de naissance : .....

Je certifie par la présente que le membre profès perpétuel nommé ci-dessus de la Société du Divin Sauveur a été ordonné diacre par .....
Archevêque/Evêque de ..... en la date du (date) .....
À (lieu) .....

Ordination attestée par .....(Supérieur de l'Unité/Local)

Signatures de l'Ordonné : .....

(*témoin*) .....

(Date) .....

Copies :
Archives de l'Unité
Archives Générales

Notification a : A l'église du Baptême

DÉCLARATION PERSONNELLE MANUSCRITE AVANT LE PRESBYTÉRAT
(CIC cc. 1028, 1036)

Très Rév.....

Supérieur Majeur de .....

Moi,..... , membre à profession perpétuelle de la Société du Divin Sauveur, âgé de ..... ans , et je fais actuellement mes études en ....., a été ordonné diacre le ..... jour de . ..... de l'année....., et par la présente

DÉCLARE:
1. Que je demande et désire d'être admis dans l'Ordre du Presbytérat (cf. CIC, c.1036) ;
2. Que j'ai connaissance de ce qui se rapporte à cet Ordre et des obligations qu'il comporte (cf. CIC, c.1028);
3. Que je vais le recevoir librement et spontanément (cf. CIC, c. 1036) ;
4. Et que je me consacrerai perpétuellement au ministère ecclésiastique (cf. CIC, c. 1036).

PAR CONSÉQUENT, JE VOUS DEMANDE, ainsi qu'à votre conseil, de me donner la permission d'être ordonné prêtre le ..... jour de ....., de l'année .....
Fait à ....., le ..... jour de .... de l'année .....

(Signature)

LETTRE DIMISSORIALE POUR LE PRESBYTÉRAT
(CIC, cc. 1052 § 2; 1019 § 1)

Du Très Révérend Père..... ,
Supérieur de l'Unité de..... , de la Société du Divin Sauveur, Salvatoriens,

À notre fils bien-aimé dans le Christ,..... , profès perpétuel dans notre Société et membre de notre Communauté de..... , dans le diocèse de..... ....., Salutations dans le Seigneur.

Après s'être assuré qu'en plus d'être libre de tout empêchement canonique, vous possédez la conduite morale convenable et l'âge requis, et sachant que vous avez terminé les études prescrites, réussi les examens obligatoires et effectué la retraite établie à cet effet.
En vertu des facultés qui m'ont été accordées par le CIC c.1019 § 1, je vous envoie à Son Excellence, Monseigneur Archévêque/Evêque ...., afin que, après avoir accompli les intervalles requis et avec le titre de « mensae communis », vous puissiez être légalement promu au presbytérat.

En foi de quoi, j'envoie les présentes Lettres Dimissoriales, signées et cachetées par moi-même et soussignées par mon Secrétaire.
Dans notre Curie d'Unité de ....., le ..... jour du mois de ....., de l'année.....

(Signature et sceau du Supérieur de l'Unité)
(Signature du Secrétaire)

LETTRE DIMISSORIALE POUR LE PRESBYTÉRAT

Société du Divin Sauveur (CIC, cc.1052 § 2; 1019 § 1)

Unité : .....
Le soussigné ...., supérieur de l'Unité susmentionnée de la Société du Divin Sauveur, accorde par la présente la permission à ...., diacre et profès perpétuel de cette Unité, à être ordonné prêtre par Son Excellence Monseigneur ,Archevêque/évêque de .....

Il déclare que le candidat n'est soumis à aucun empêchement ou irrégularité et a fourni les documents requis par la loi (cc. 1050, 1051) : certificats d'études terminées et de réception de l'ordre de diaconat.

Il a également examiné le témoignage de ceux qui se portent garants de l'aptitude du candidat à exercer le ministère sacerdotal : qualités, aptitudes, santé physique et psychologique.

Fait à (lieu) .....
Le(date).....

Signé :..... Supérieur de l'Unité

Sceau:

Copie: Archives de l'Unité

NOTIFICATION DE L'ORDINATION SACERDOTALE

Société du Divin Sauveur (Cf. CIC, cc. 1054, 535 § 2)

Unité : .....

Maison: .....

Nom: .....

Date de naissance: .....

Je certifie par la présente que le membre profès perpétuel nommé ci-dessus de la Société du Divin Sauveur a été ordonné prêtre par Son Excellence Monseigneur .....……..Archevêque/ Evêque de .....
Le ..... à (lieu) ....

Ordination attestée par .....(Supérieur de l'Unité/Local)
Signatures : .....(témoin).....(ordonné).
(Date) .....

Copies à :
Archives de l'Unité
Archives générales

Notification à : Paroisse d'origine

Société du Divin Sauveur
Via della Conciliazione, 51
00193 ROME
Italie

Tel. +39 06 686 291
Fax. +39 06 686 29 402

www.sds.org